



Diagnostic pastoral de la commune d'Hasparren

PRÉSENTATION DU 05 AVRIL 2024 – CELLULE PASTORALE 64



Danielle LASSALLE
FORMATRICE CONSULTANTE



Pierre
GASCOUAT



Rappel de la commande

« **L'objectif** du diagnostic agro-pastoral est de fournir à la commune d'Hasparren une base documentaire de description et d'analyse de l'activité agro-pastorale sur les zones pastorales communales tout en intégrant les autres usages sportifs, de loisir et de santé. Cette base documentaire permettra de définir une politique agro-pastorale **partagée**, un projet de territoire intégrée pour les 5 à 10 ans à venir. »

3 axes de travail :

- La gestion pastorale des landes communales du 19^{ème} siècle aux années 60
- L'état des lieux de l'usage agro-pastoral des landes communales
- Description et analyse de la cohabitation des usages sur les landes de la commune d'Hasparren

1- Les landes communales d'Hasparren

ENTRE CŒUR ET RAISON

SOMMAIRE

1. Volet historique du XIXème aux années 60
2. Les outils de la gestion pastorale : la fonction de garde champêtre et la commission agricole

LES LANDES COMMUNALES D'HASPARREN : ENTRE CŒUR ET RAISON...

- **Une ressource à partager équitablement** (cf confession en 1736 d'un paysan qui exploitait sans payer de droit une parcelle et qui alla s'en confesser au maire-abbé...). Des biens patrimoniaux indispensables au bien et à l'avantage public ne peuvent être mis en vente (1789).
- « **Une forêt communale de la plus belle espérance** susceptible d'aménagement et digne d'être régie par les lois du régime forestier » : la population communale très surprise par ce jugement décide de soustraire tout le bois au régime forestier (1830).
- **Une ressource historique pour les revenus communaux.**
- **Une ressource indispensable pour le pâturage des troupeaux d'Hasparren** : « Jouissance du libre parcours et jouissance de la fougère ne peuvent être remises en cause car cela entrainerait trop d'inconvénients pour les propriétaires de troupeau (1921) ».

« **Nous avons tous à cœur de transmettre intact le domaine qui nous a été confié** » (M. Lissar, maire d'Hasparren en 1926).

1-1 VOLET HISTORIQUE DU XIXème AUX ANNEES 60

Des landes communales faisant l'objet d'une administration attentive de la commune (maire = notaire).

1. **Un conseil municipal (cm) de notables soucieux du bien commun**Mais avec un mode de gestion pastoral vertical - tensions commune / éleveurs,
2. une mise à bail des landes communales associée à un règlement,
3. une résistance au maintien de ce patrimoine malgré l'aliénation de terrains communaux,
4. une commune qui encourage et valorise l'élevage de son territoire et celui de ses voisins,
5. le conseil municipal établit des règlements sur les landes assez tôt,
6. un territoire régulièrement soumis aux incendies suite à des feux pastoraux.

1-2 LES OUTILS DE LA GESTION PASTORALE : LA FONCTION DE GARDE CHAMPÊTRE ET LA COMMISSION AGRICOLE

La fonction de garde champêtre

- ❖ Depuis le milieu du XIX^e siècle la fonction de garde champêtre est une fonction historique et essentielle exercée sur les landes communales.

« L'importance des landes communales ainsi que l'étendue des terrains privés exigent impérieusement un garde champêtre ».

Une fonction garante de la relation entre éleveurs et élus communaux en lien avec l'importance et l'étendue des landes communales :

- 12 Juillet 1850 : Nomination de Bernard Etcheverry, sergent d'infanterie nommé garde champêtre (la commune fera des économies en supprimant le garde forestier.. Le GC ne coûtera rien...).
- ❖ Garde champêtre: une fonction toujours d'actualité

Une fonction rurale spécialisée « employé rural et médiateur » en lien avec l'adjoint à l'agriculture :

- Une fonction vitale pour assurer la transmission des enjeux sur les landes communales et les articuler avec le développement urbain de la commune.
- Une fonction essentielle pour maintenir un équilibre sur les landes, préserver l'utilisation en bien commun et freiner les tentatives d'appropriation des terrains communaux.

1-2 LES OUTILS DE LA GESTION PASTORALE : LA FONCTION DE GARDE CHAMPÊTRE ET LA COMMISSION AGRICOLE

La commission agricole

❖ 1888 : ANNEE DE CREATION D'UNE COMMISSION AGRICOLE DESIGNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- La CA se compose d'élus ayant un lien étroit avec l'agriculture (vétérinaires, éleveurs, ...).
- La CA est chargée de la visite et de l'examen sur les lieux de l'état des landes,
- Elle a pour mission principale de **préserver le bien commun** (surfaces pastorales, forêt...) et son utilisation raisonnée.

❖ 1961 : A la demande de Monsieur Larramendy Louis, la commission agricole devient extra-conseil municipal. Elle se compose alors de conseillers municipaux ainsi que de délégués de l'organisme représentant des exploitants agricoles.

- Les missions de la CA consistaient à suivre et étudier tous les problèmes propres à l'agriculture sur le plan communal.
- **Le sujet de préoccupation majeur à cette période concernait le défrichement et la gestion des landes communales dans sa nouvelle organisation.**

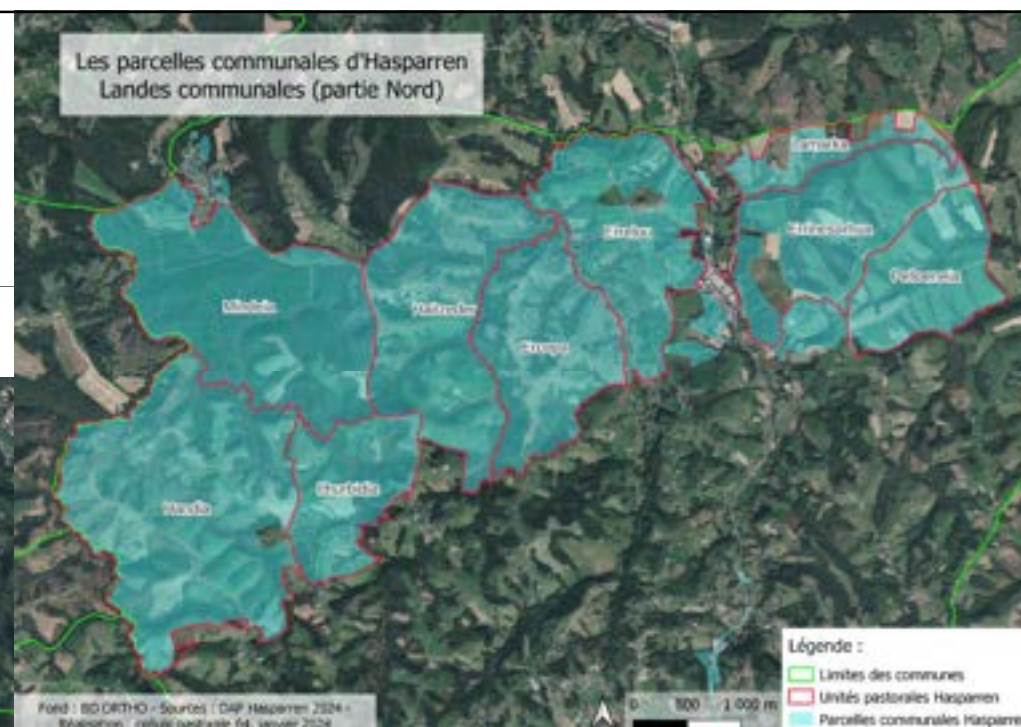
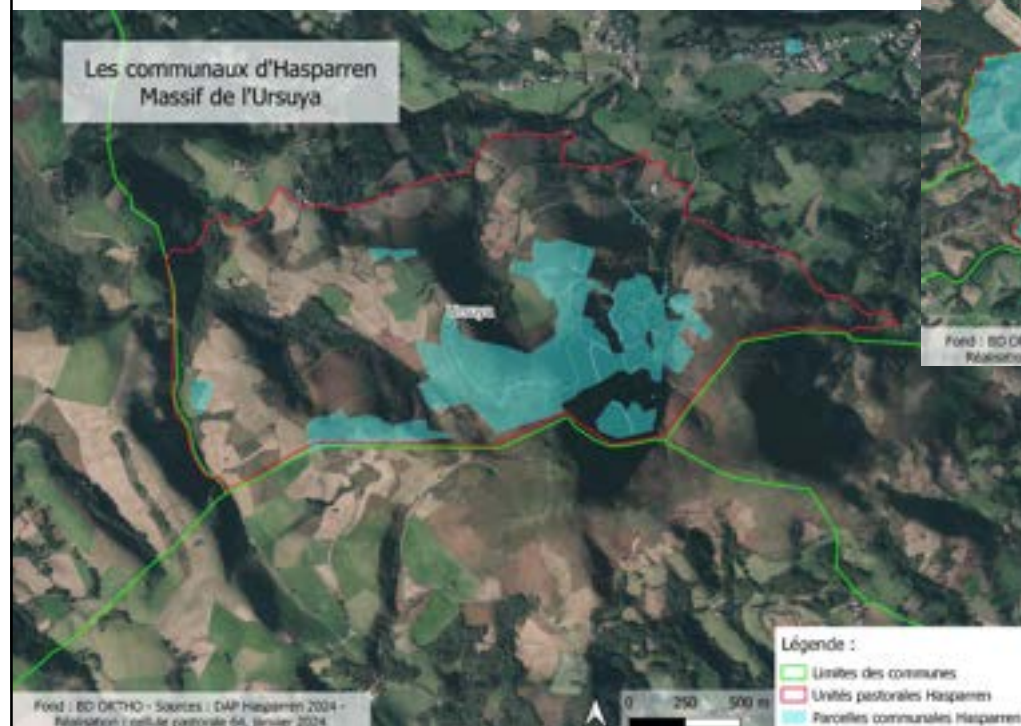
LES QUESTIONS SONT DIFFÉRENTES AUJOURD'HUI COMME LE PRÉSENTE LE POINT SUIVANT: LE DIAGNOSTIC PASTORAL DE LA COMMUNE



1.1- Le contexte de la gestion pastorale

GESTION PASTORALE

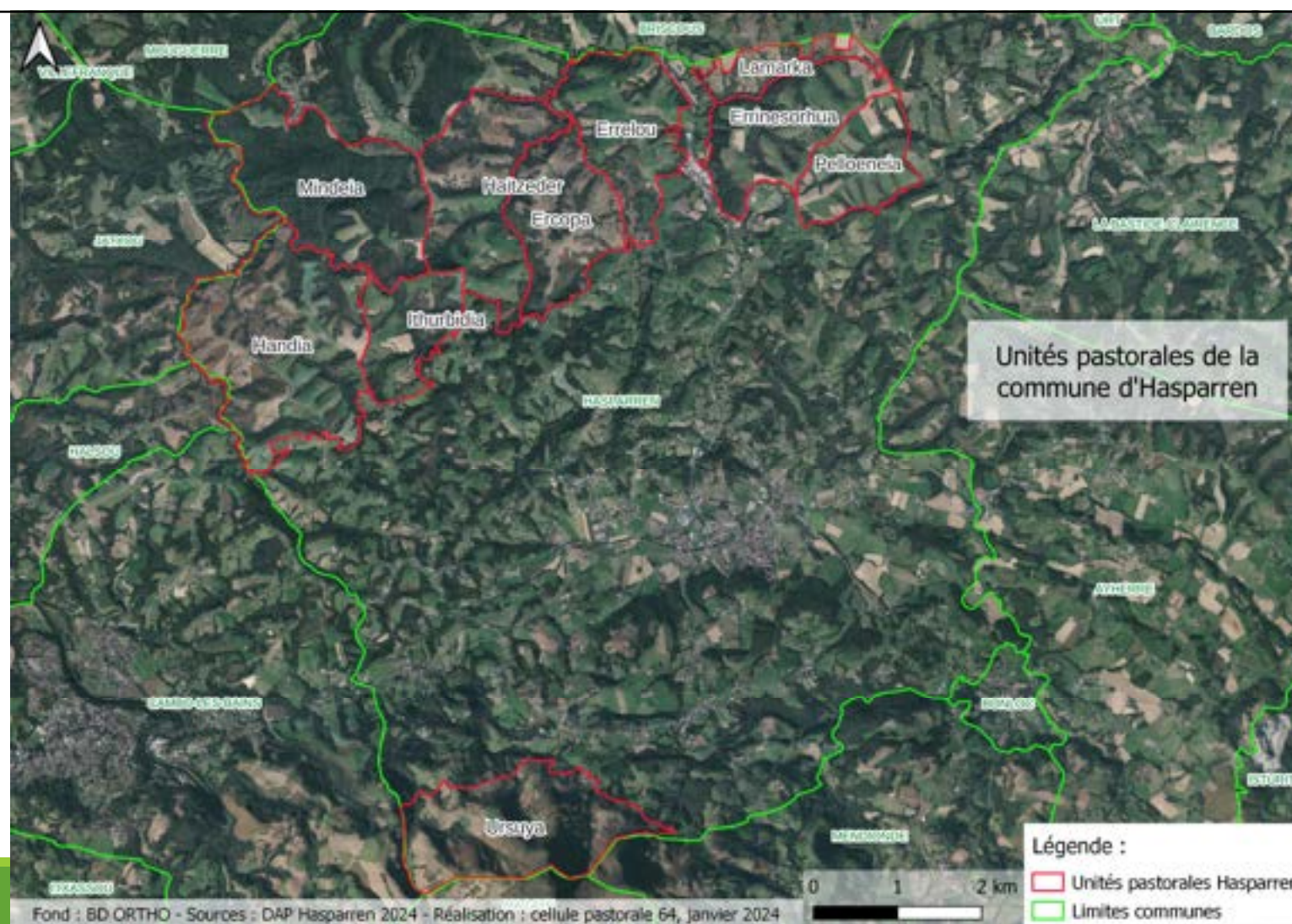
Le foncier communal *Hasparren*



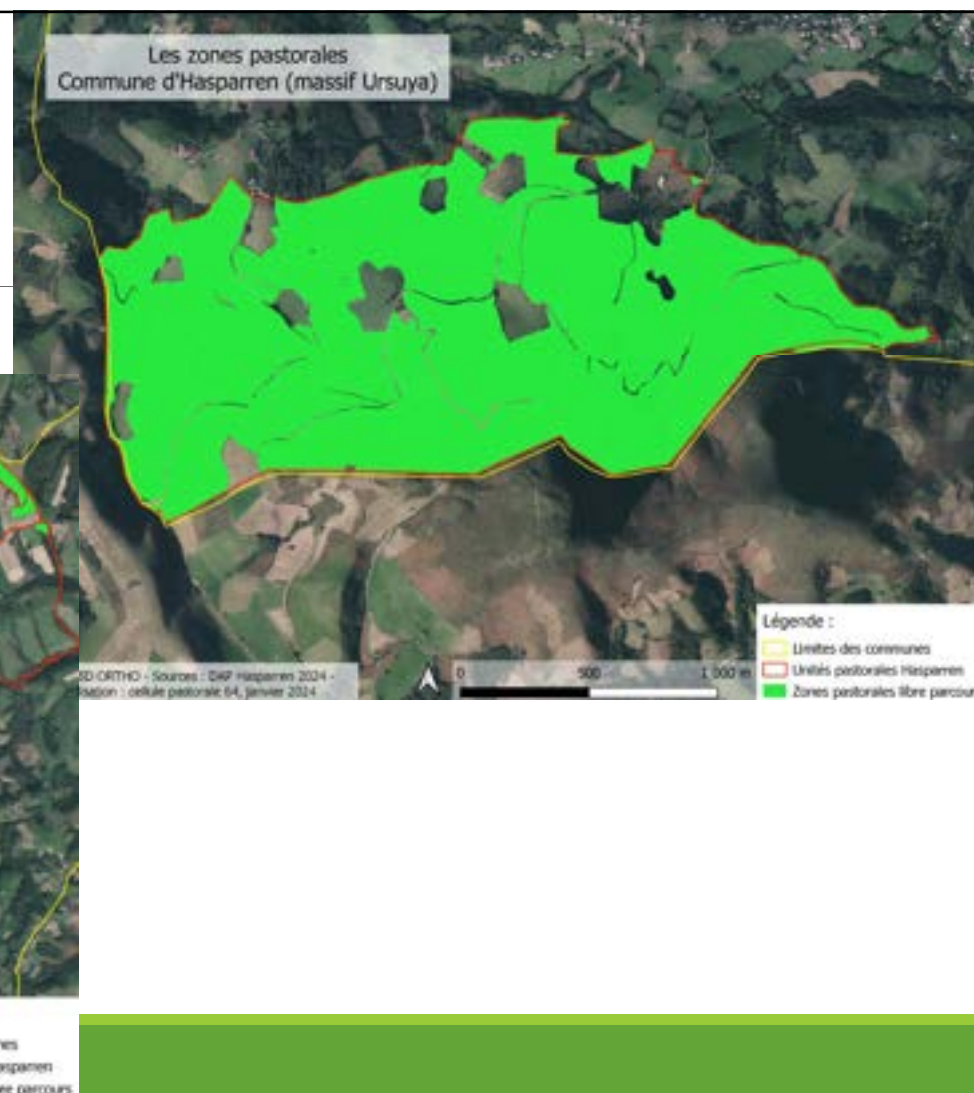
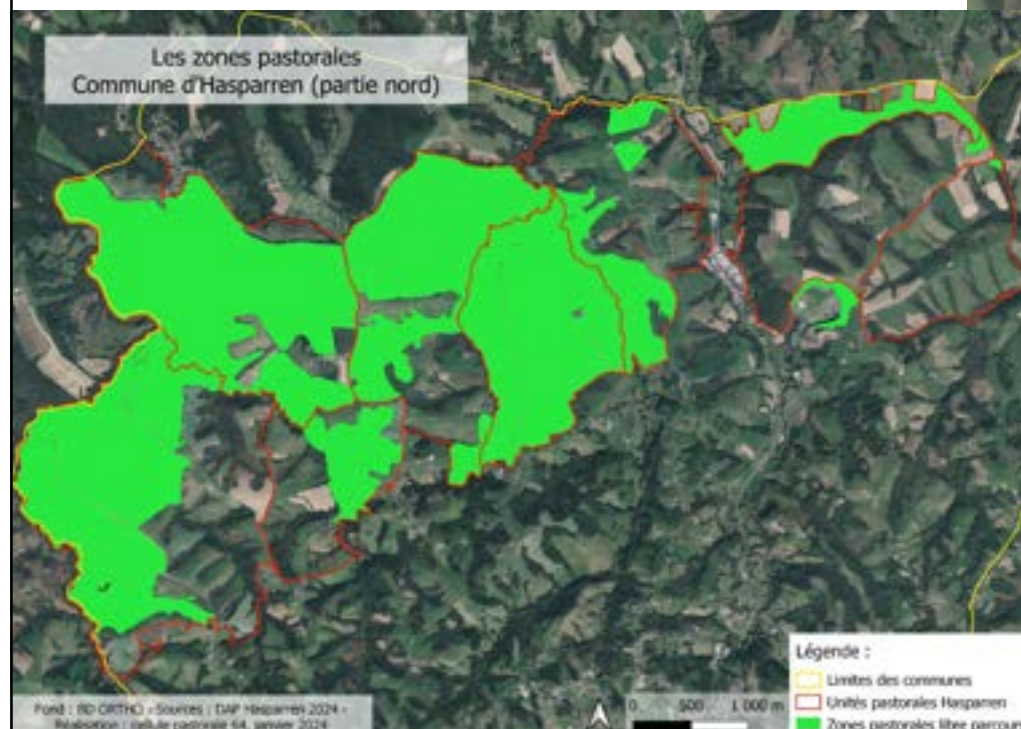
Landes au nord de la commune : principalement communales, des défriches en bail avec les éleveurs

L'Ursuya : un massif avec beaucoup de foncier privé

Les unités pastorales *Hasparren*



Les zones pastorales *Hasparren*





1.2 - Le contexte naturel

CONTEXTE CLIMATIQUE, GÉOLOGIQUE ET PÉDOLOGIQUE

Le contexte climatique

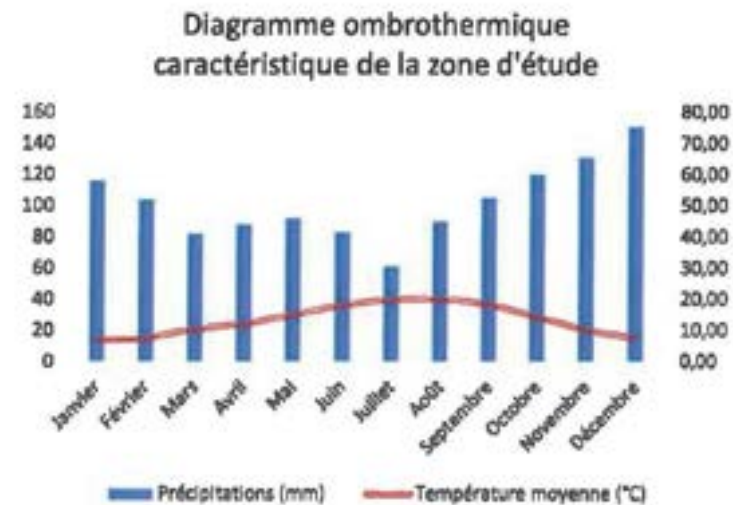
(Source : diagnostic agraire Hasparren, Guillemette Boiron, 2017)

Climat océanique typique

« Au sud, les Pyrénées bloquent les vents et l'influence océanique de l'ouest assure des précipitations et une humidité importante sur toute l'année »

- Hivers doux et humides (les températures descendent rarement en dessous de 0°C)
- Été chauds mais également humides

Climat favorable au développement des landes atlantiques



Le contexte géologique et pédologique



« Flysch » au nord d'Hasparren



Roches cristallines de l'Ursuya

(Source : cellule pastorale 64)

2 ensembles géologiques principaux à l'origine de sols très acides



(Source : diagnostic agricole Hasparren, Guillemette Boiron, 2017)

Un contexte
naturel
favorable au
développement
des landes





1.2 - Le contexte naturel

VÉGÉTATION DES SURFACES PASTORALES

Méthodologie

Relevés linéaires selon la méthode Daget - Poissonnet
18 relevés réalisés - *Octobre 2023*

*Traitement & analyse statistique
des données recueillies*

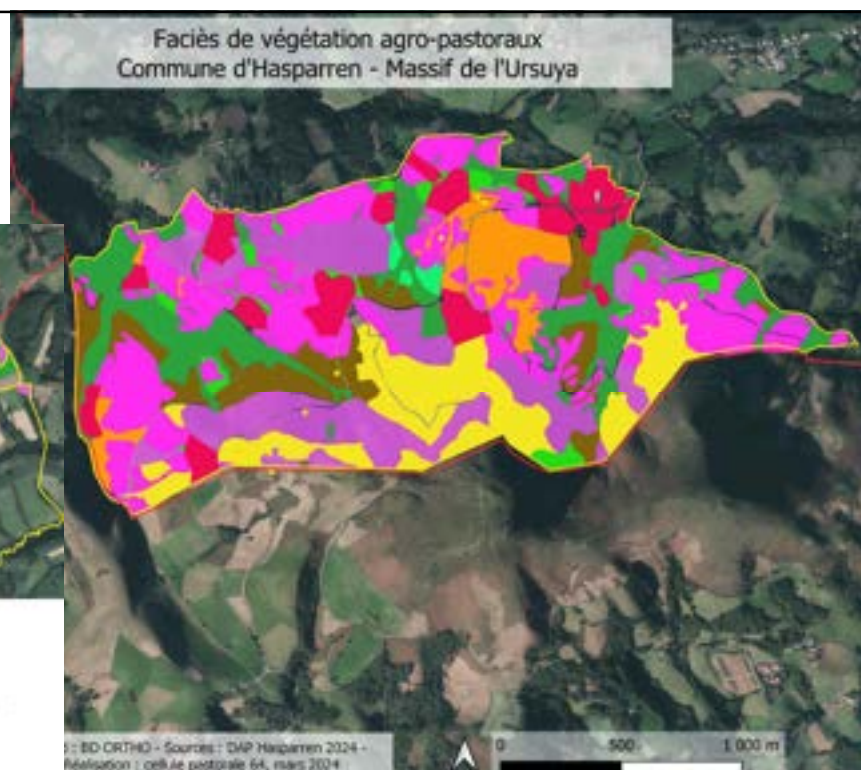
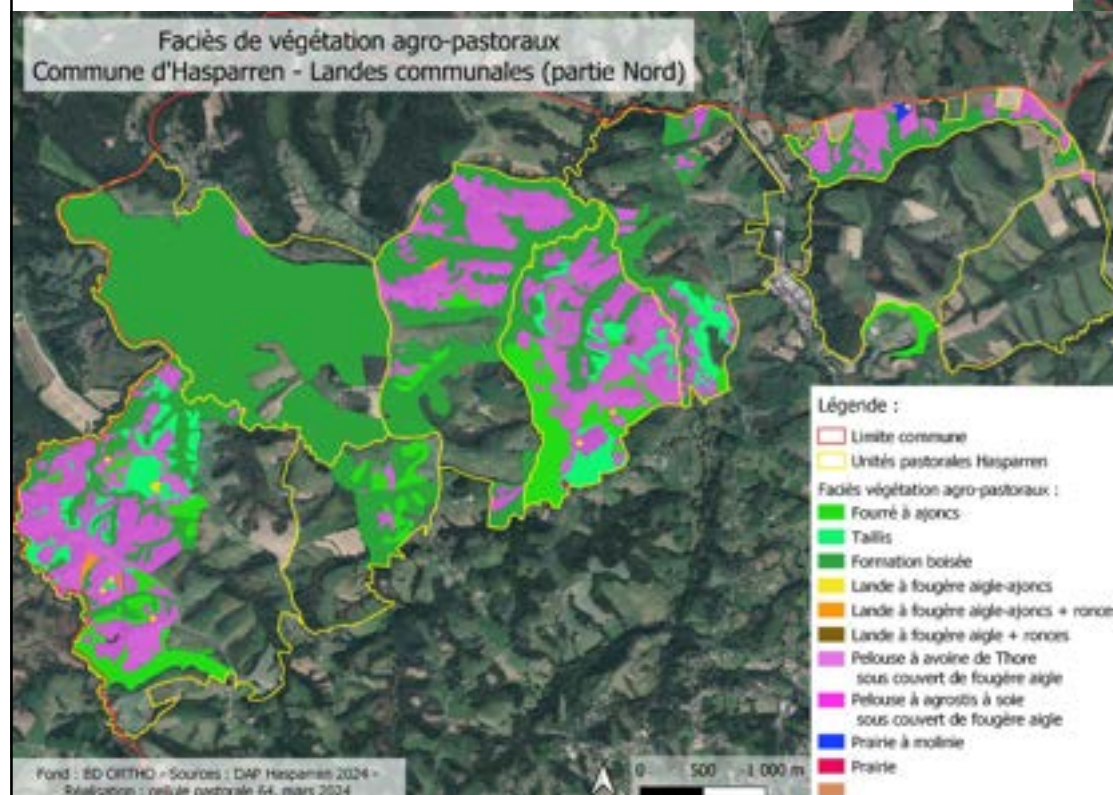
Détermination des faciès de végétation agro-pastoraux
et de leurs valeurs pastorales

Cartographie des faciès de végétation
agro-pastoraux (milieux ouverts)

Calcul du potentiel fourrager par secteur



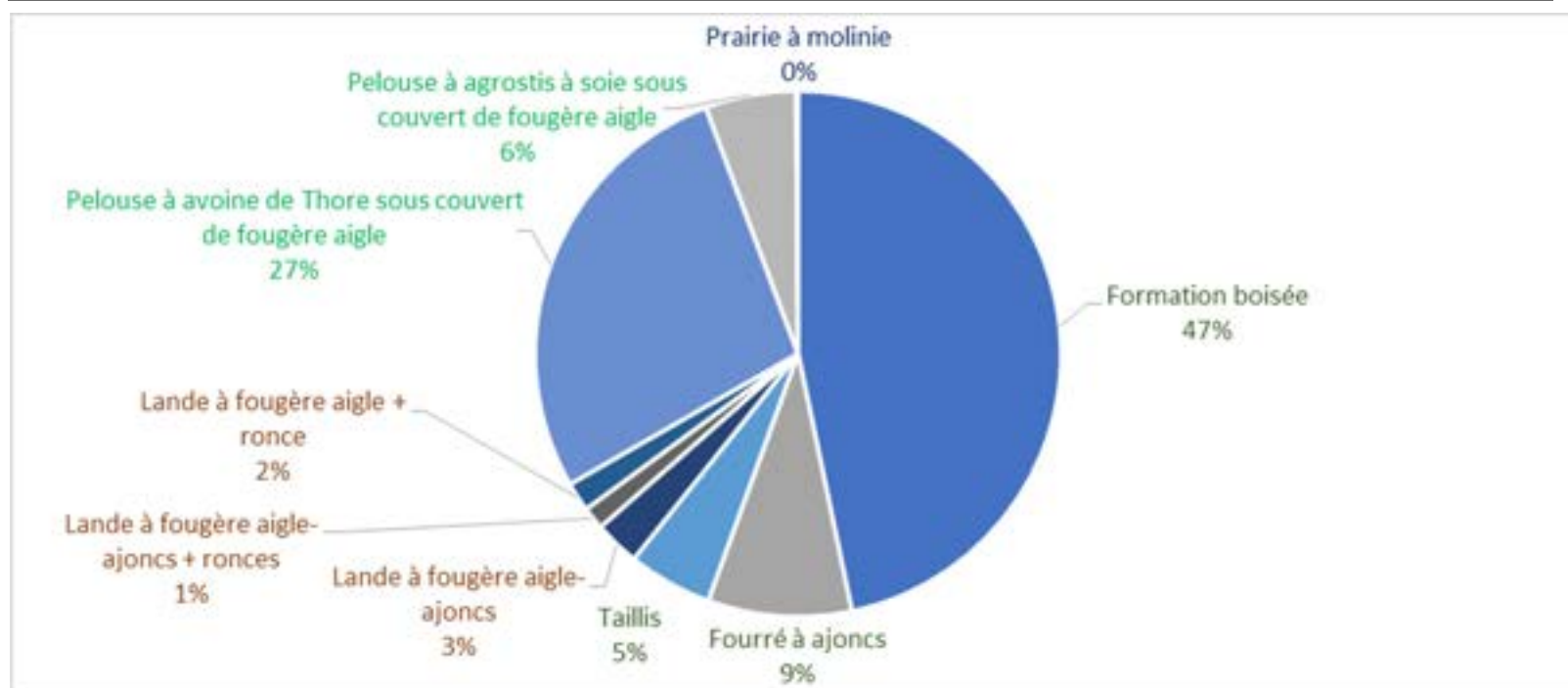
Les faciès agro-pastoraux sur les landes de la commune d'Hasparren



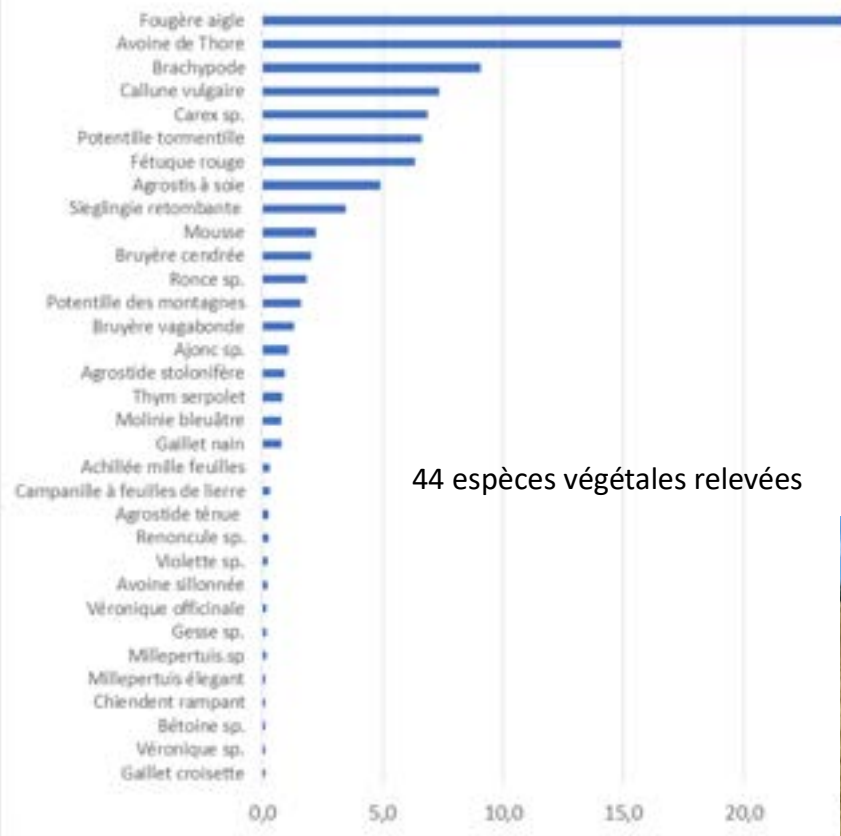
1 401 ha cartographiés

Peu de diversité des formations végétales

Les faciès agro-pastoraux sur les landes de la commune d'Hasparren



Contribution moyenne de chaque espèce (%) dans le faciès
"Pelouse à avoine de Thore sous couvert de fougère aigle"



44 espèces végétales relevées

Pelouses à avoine de Thore sous couvert de fougère aigle



Fougère aigle

Fond : Avoine de Thore, carex, potentille tormentille, sieglingie retombante, agrostis à soie,



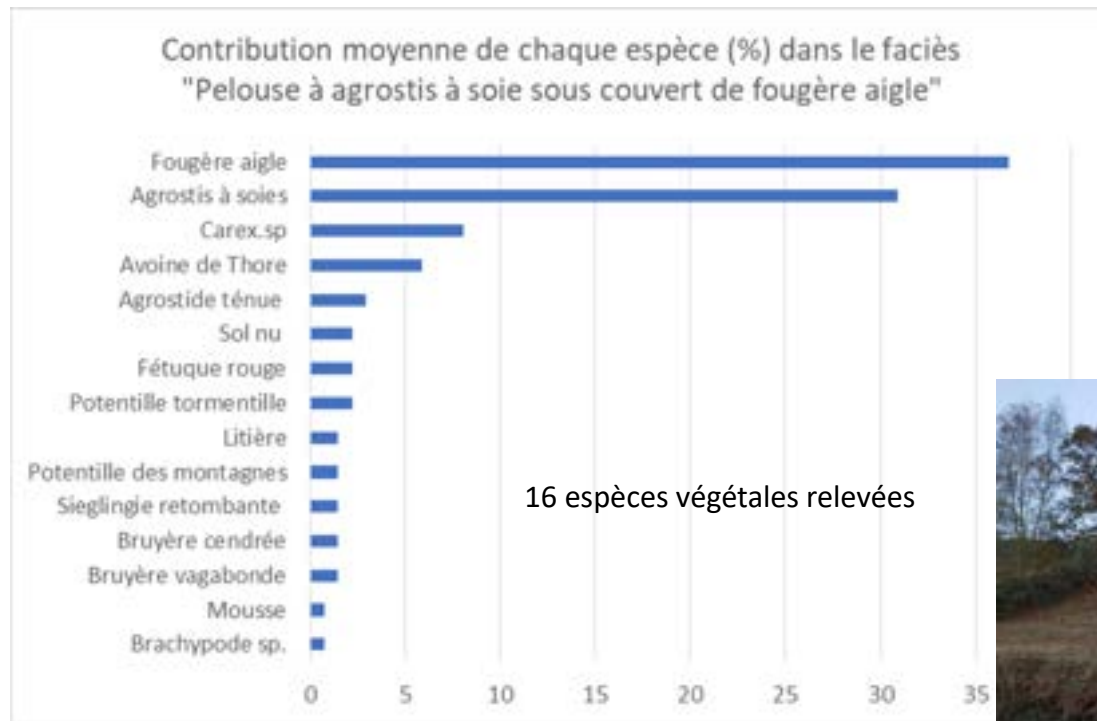
Tâches de brachypode



Tâches d'éricacées : calune vulgaire, bruyère cendrée, bruyère vagabonde,

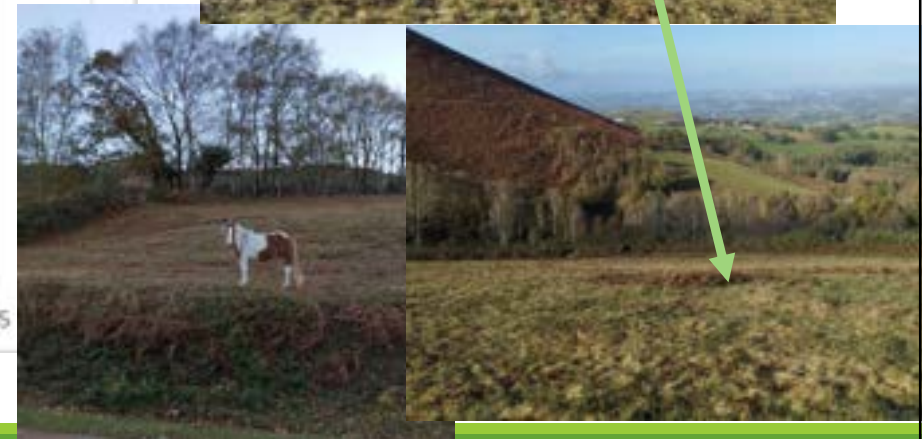
Autres espèces observées : lotier corniculé, bruyère ciliée, liondent hispide, succise des prés, germandrée scorodaine, ajonc de Le Gall, ajonc d'Europe, brunelle à grandes fleurs, petite aubépine, gentiane pneumonante, eupatoire chanvrine

Pelouses à agrostis à soie sous couvert de fougère aigle

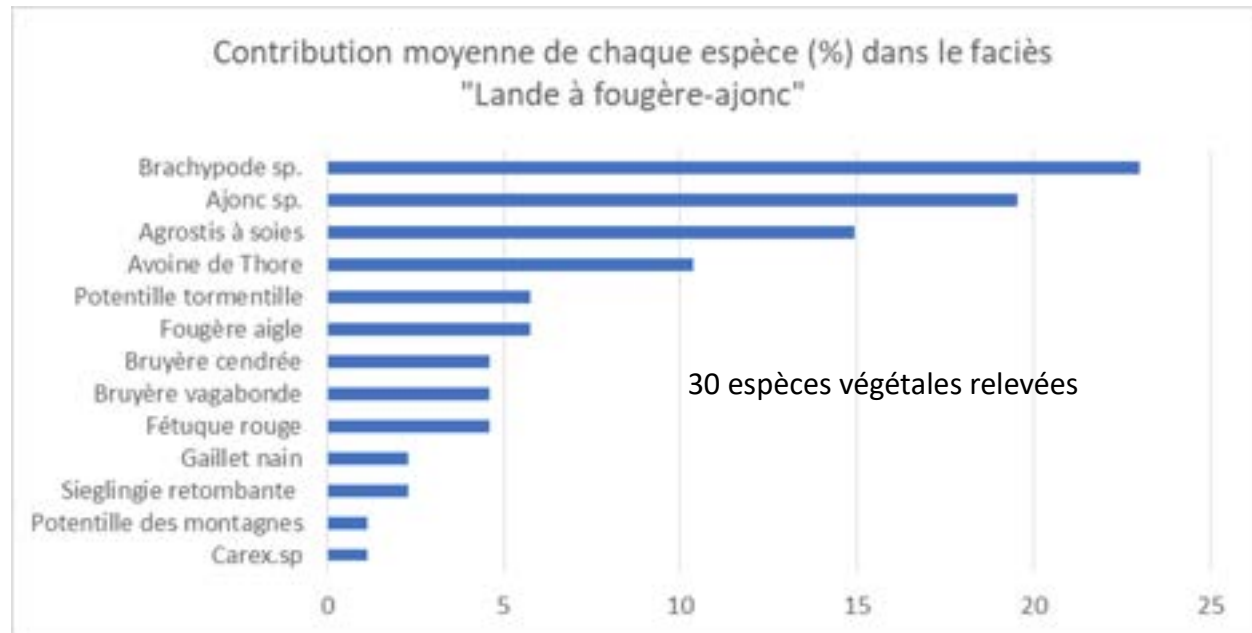


16 espèces végétales relevées

Autre espèce observée : ronce



Landes à fougère/ajoncs



Autres espèces observées : *Ronce sp.*, *germandrée scorodaine*, *Agrostide stolonifère*, *Avoine sillonnée*, *Callune vulgaire*, *Digitale pourpre*, *Eupatoire chanvrine*, *Euphorbe sp.*, *Germandrée scorodaine*, *Liondent hispide*, *Millepertuis élégant*, *Molinie bleuâtre*, *Mousse sp.*, *Thym serpolet*, *Violette sp.*, *Bruyère ciliée*, *Lotier corniculé*

Les fourrés/ taillis

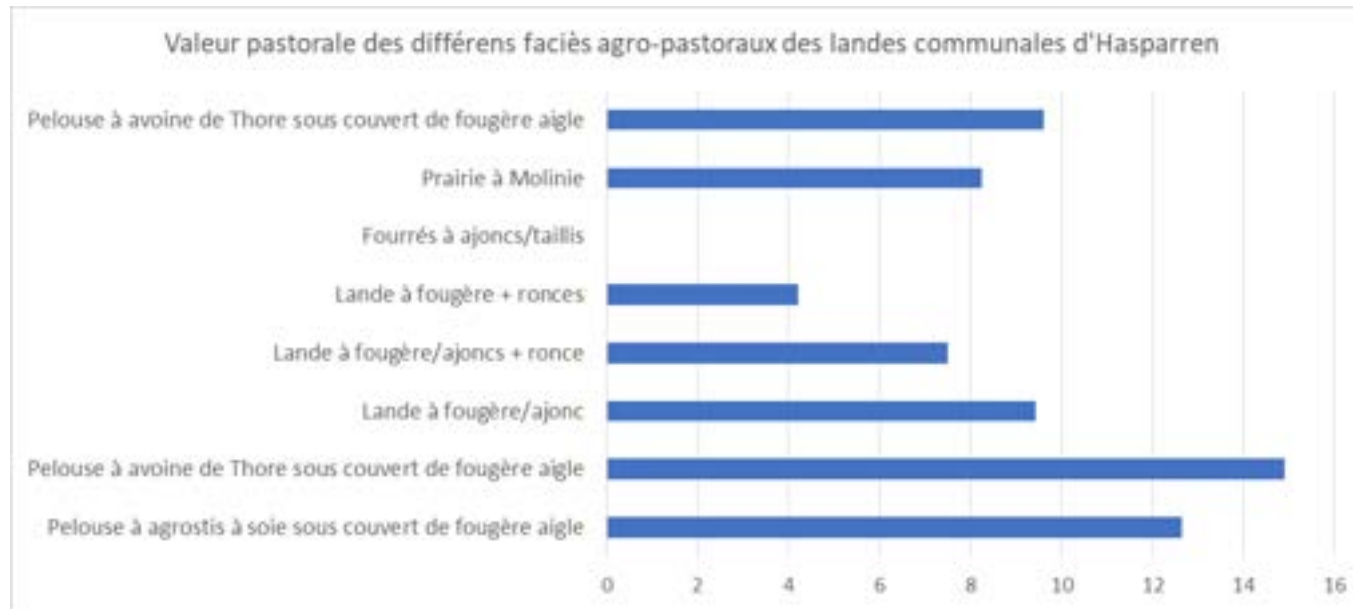
Présence d'ajoncs à un stade développé

Autres arbustes

- Plus ou moins pénétrable
- Dans certains secteurs : boisement prend le dessus avec le temps



La ressource fourragère



Une faible valeur fourragère des principaux faciès agro-pastoraux présents
La ressource est peu adaptée au petit bétail

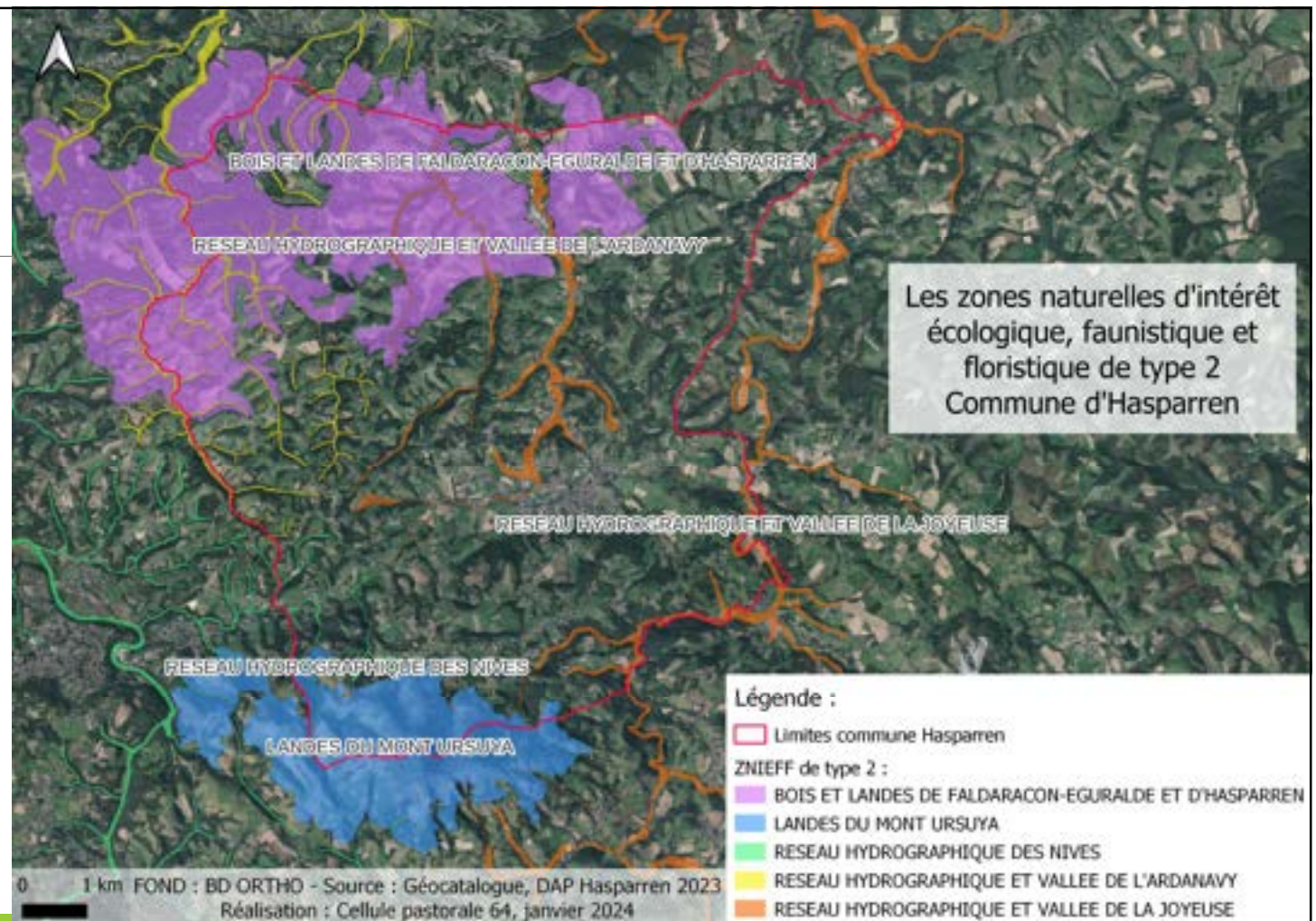
1.2 - Le contexte naturel

LES ZONAGES ENVIRONNEMENTAUX

Les zonages environnementaux : les ZNIEFF

5 ZNIEFF de type 2 sur la
commune d'Hasparren

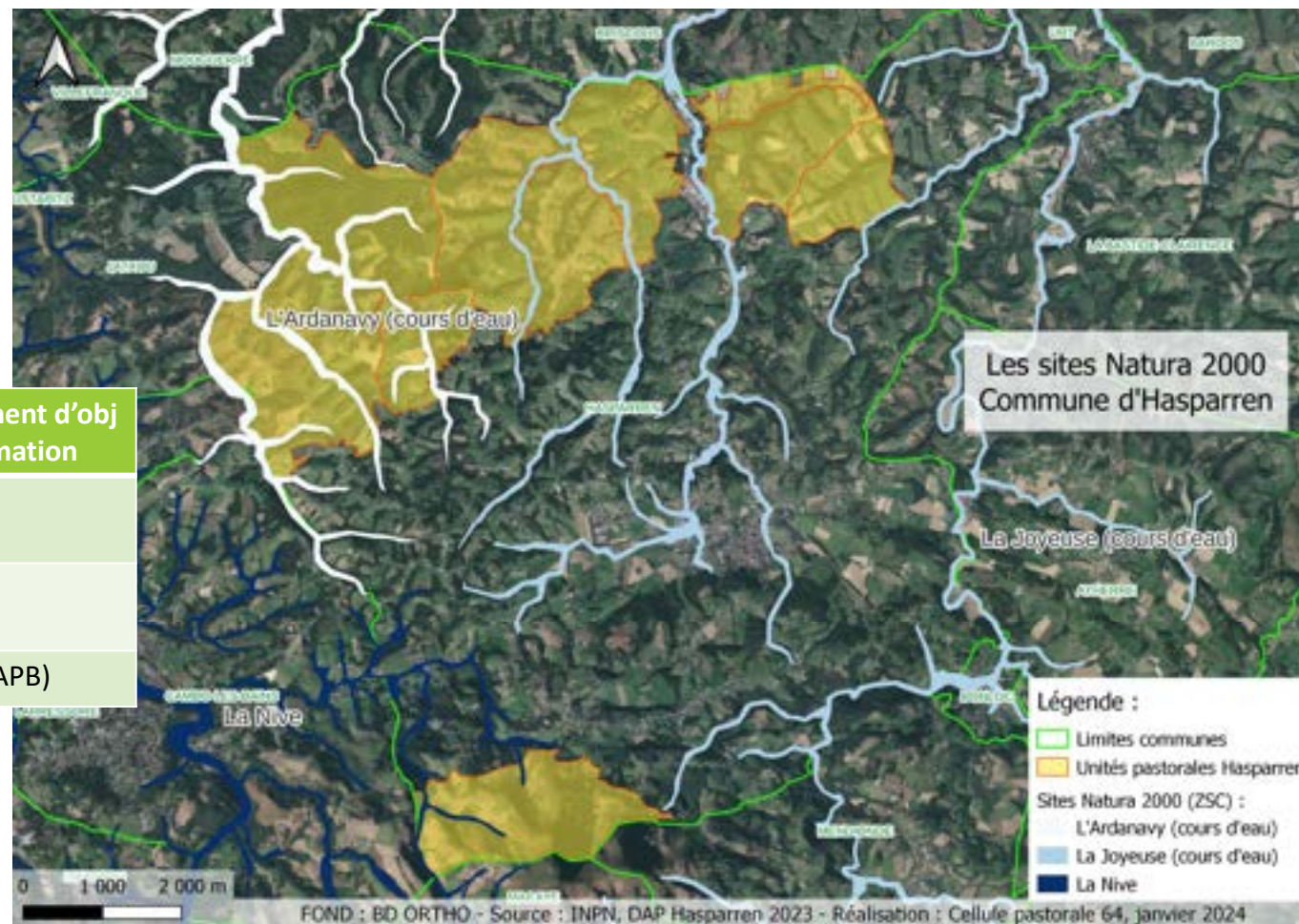
(Source : *Inventaire National du
Patrimoine Naturel*)



Les zonages environnementaux : sites Natura 2000

Nom	Diagnostic écologique	Document d'obj et animation
La Joyeuse (cours d'eau)	OUI 2017	NON
L'Ardanavy (cours d'eau)	OUI 2017	NON
La Nive	OUI	Oui (CAPB)

(Source : Inventaire National du Patrimoine Naturel)



1.2 - Le contexte naturel

DES PAYSAGES REMARQUABLES

Le pa

Mont Ursuy
681



(Source : diag



Le paysa

Mont Ursuya
681 m



(Source : diagnostic a



1.3 - Premières conclusions

- Contexte naturel favorable au développement des landes atlantiques
- Peu de diversité, faible qualité fourragère (peu adapté au petit bétail)
- Enjeux environnementaux concentrés sur les ravins

- Distinction de deux sous-ensembles (propriété du foncier et type d'utilisation par les éleveurs) :
 - ❖ Les landes communales du nord d'Hasparren : un contexte plutôt agricole
 - ❖ Le massif de L'Ursuya : un contexte plutôt agro-pastoral

2- L'utilisation agro-pastorale des landes communales d'Hasparren



2.1 - Les règles appliquées sur le terrain

« Normalement » du
1^{er} mai au 31 octobre

Pottocks à l'année



Pâturage

Taxe de pâturage pour
animaux déclarés

Libre parcours sur les
zones non clôturées

A partir du 10 septembre

Lot de fougères



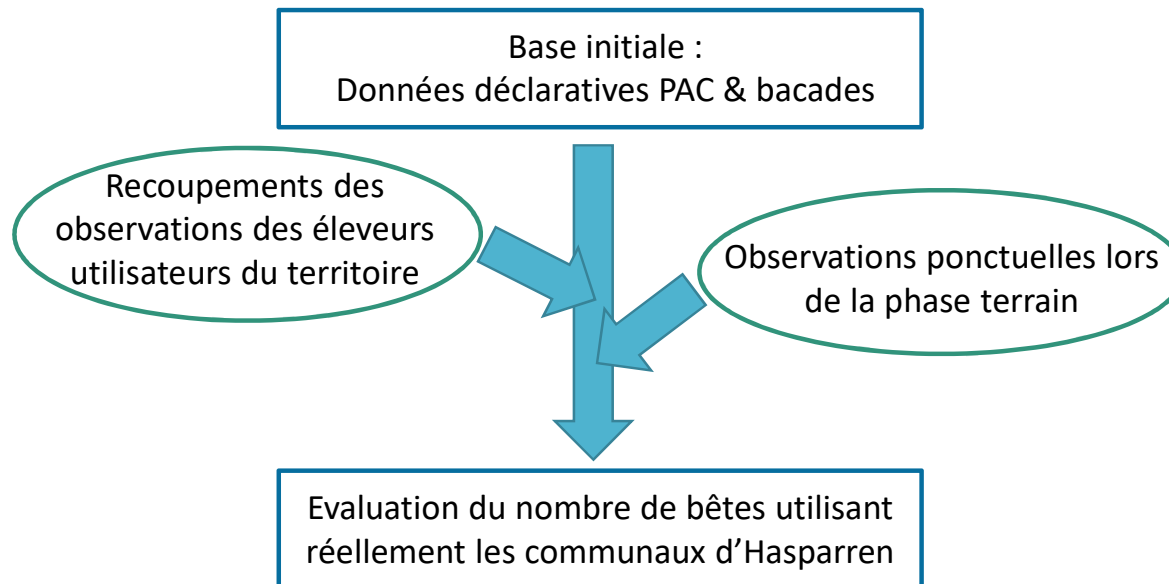
Fauche de la fougère

Prix défini en fonction
de la qualité du lot

2.2 - Le pâturage

L'UTILISATION DE LA RESSOURCE FOURRAGÈRE PAR LES ANIMAUX

Méthodologie utilisée pour évaluer le nombre de bêtes pâurant sur les landes communales



Utilisation des landes communales du nord d'Hasparren par le pâturage

Handia

J F M A M J J A S O N D

10 aine

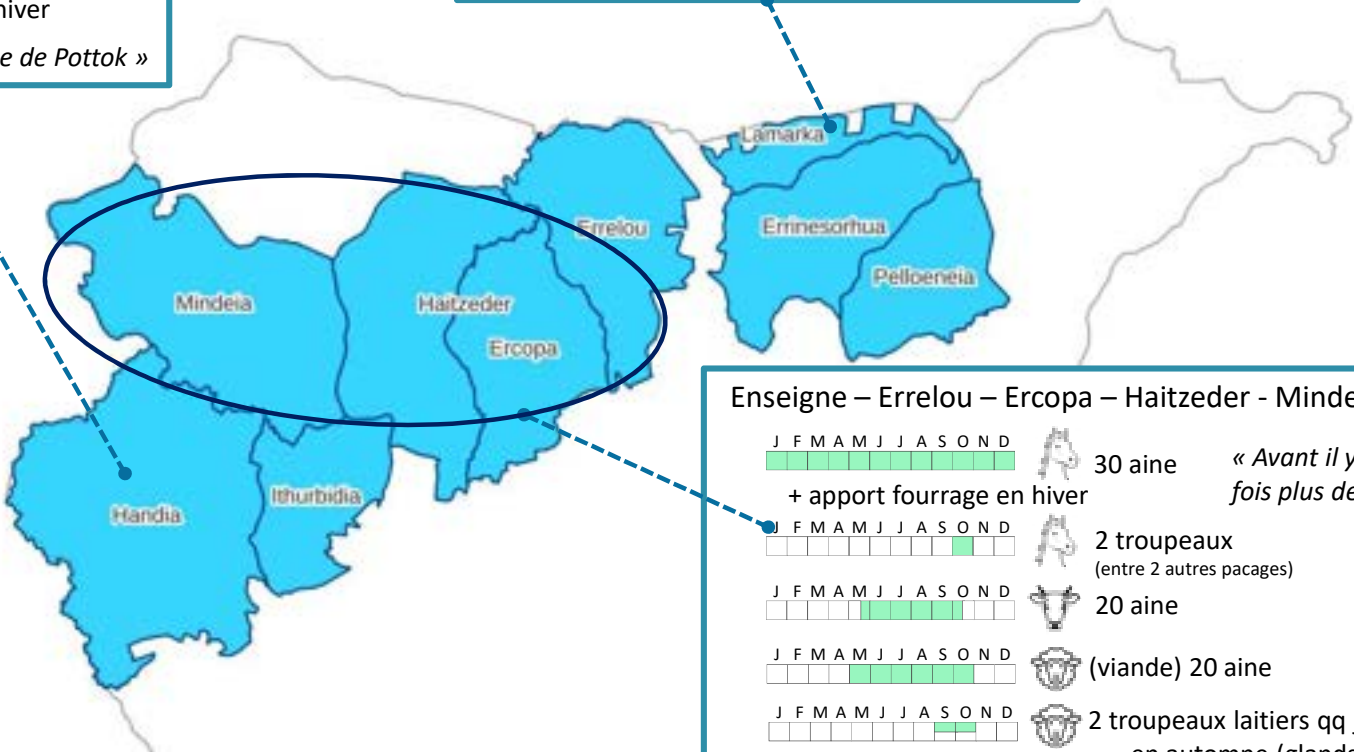
+ apport fourrage en hiver

« Pourrait accueillir une 50 aine de Pottok »

Lamarka

J F M A M J J A S O N D

1 troupeau MTR la nuit 15-20j (pousse de l'herbe)



Enseigne – Errelou – Erropa – Haitzeder - Mindeia

J F M A M J J A S O N D

30 aine + apport fourrage en hiver

« Avant il y avait 4 fois plus de Pottok »

J F M A M J J A S O N D

2 troupeaux (entre 2 autres pacages)

J F M A M J J A S O N D

20 aine

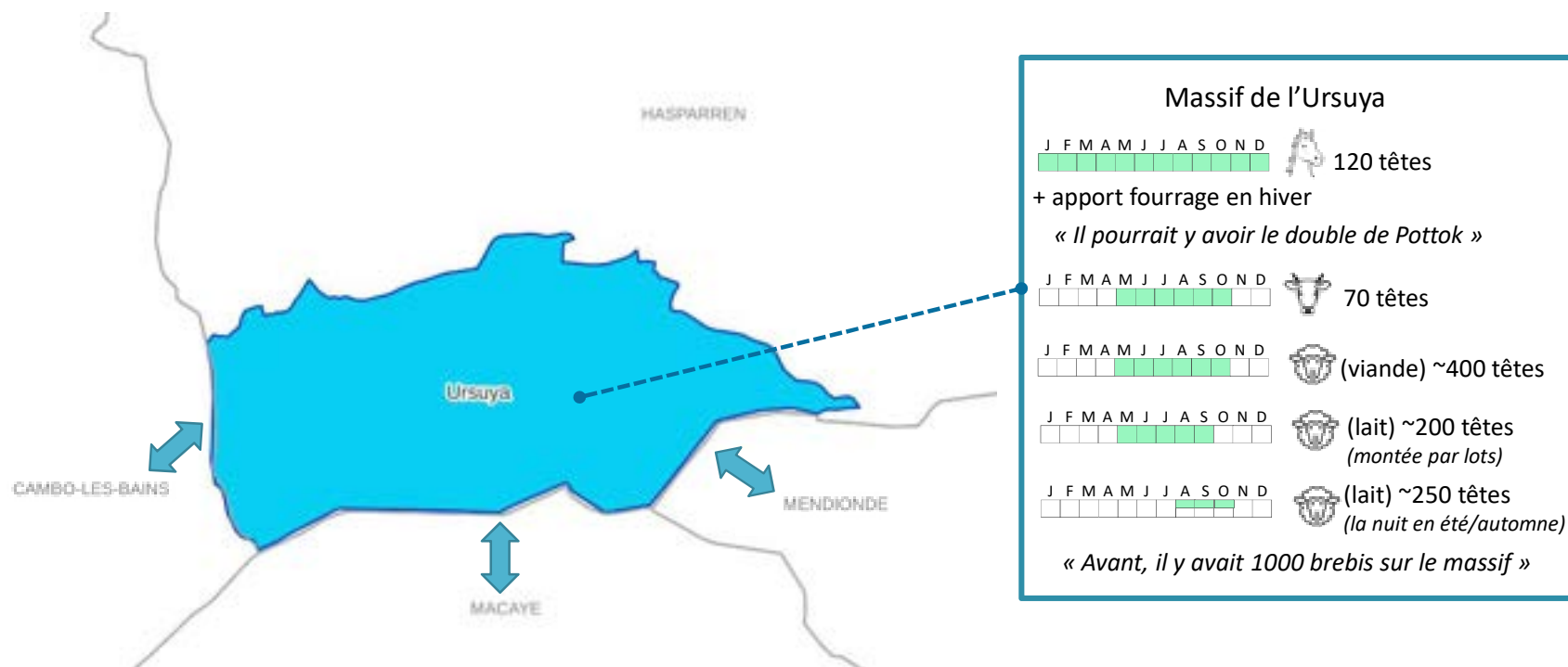
J F M A M J J A S O N D

(viande) 20 aine

J F M A M J J A S O N D

2 troupeaux laitiers qq jours en automne (glands)

Utilisation du massif de l'Ursuya par le pâturage



Le pâturage : éléments de synthèse



- Ressource de très faible valeur fourragère mieux adaptée pour bovins rustiques, Pottok et sasi ardia
- Pour les brebis laitières : présence ponctuelle (nuit) sur les landes du Nord et plus continue sur le massif de l'Ursuya
- Faible volume après la fauche de la fougère (aujourd'hui fauche plus rase)
- **Complémentation obligatoire avec du foin (râteliers)**
- Ce qui peut être un complément ponctuel : glands, châtaignes, ...

Le pâturage : éléments de synthèse

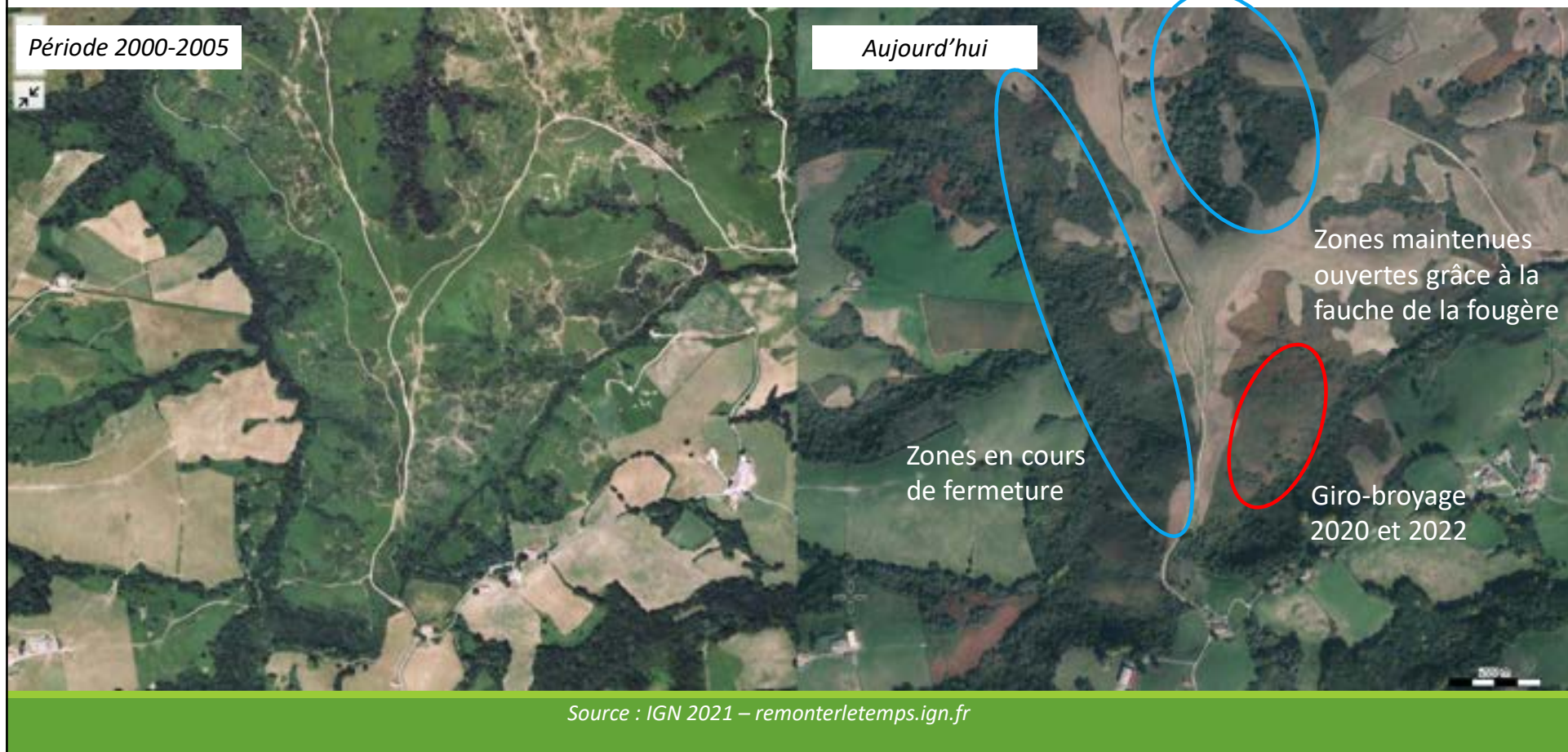


- Problème des tiques notamment pour les brebis
- Pour les Pottok : problème des clôtures en limite de Jatxou et autres lieux à l'origine de la diminution des effectifs sur les landes du Nord

Qu'il s'agisse des landes communales du Nord ou du massif de l'Ursuya, la pression de pâturage ne permet pas à elle seule de contrôler le développement des landes.

2.3 – La fauche de la fougère

Illustration du maintien de l'ouverture des milieux par la fauche de la fougère (Secteur d'Ercopa)

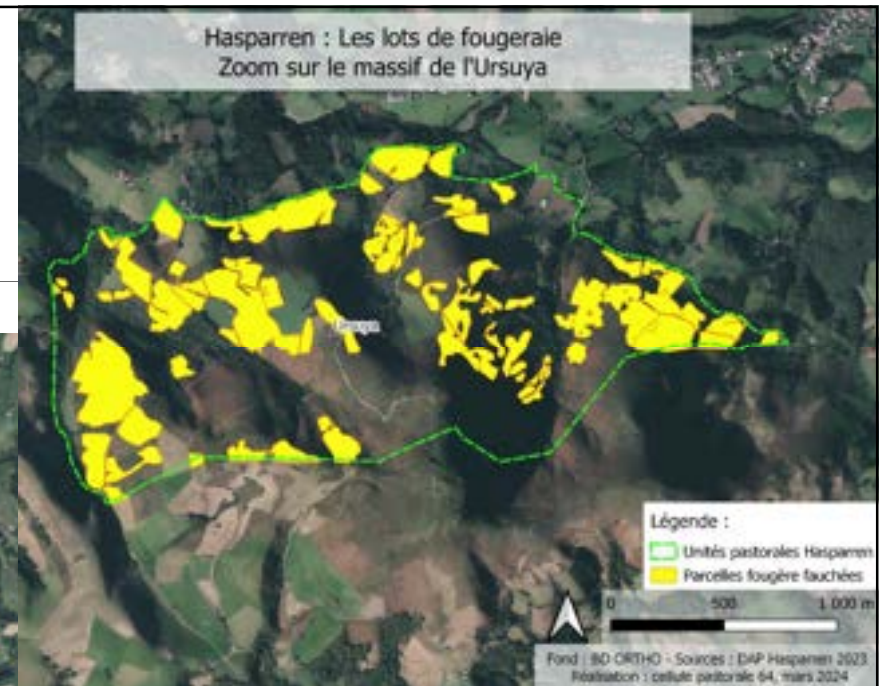
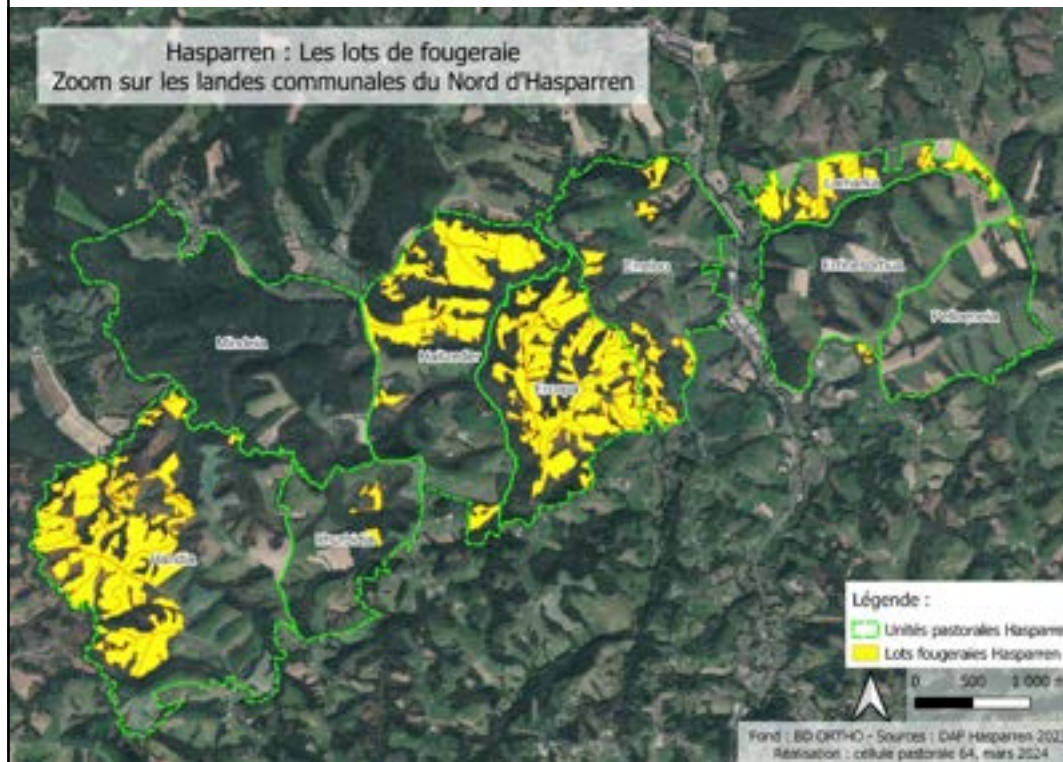


La fauche de la fougère par les éleveurs d'Hasparren



- Est fauché tout ce qui est mécanisable sauf les ravins, parties caillouteuses et les secteurs riches en touyas
- Avec des engins plus puissants qui permettent d'exploiter les pentes et de plus grandes surfaces
- Le rendement de la fougère dépend de l'année climatique, de la profondeur du sol, du niveau de piétinement des Pottok
- Récolte de la fougère « pure » tous les ans
- Récolte de la fougère + ajonc : tous les deux ans

Etat des lieux de la fauche de la fougère sur les landes communales d'Hasparren



Landes du Nord d'Hasparren : 315 ha
Massif Ursuya : 80 ha dont 16 ha communaux

331 ha fauchés sur les landes communales

- Environ **5 300 bottes /an**
- **900 tonnes** récoltées /an
- **62 éleveurs** bénéficiaires

Aménités positives de la fauche de la fougère



- Intérêt économique : autonomie en litière, pas d'achat de paille (120€/tonne)
- Moins de dépendance vis-à-vis de la paille espagnole
- Intérêt environnemental (bilan carbone) entre une litière récoltée sur place et la paille mise en culture, récoltée puis transportée depuis l'Espagne
- Entretien d'un paysage remarquable, ouvert
- Entretien d'un territoire support de nombreuses activités
- Réduction du risque d'incendie

2.4 – Autres travaux d'entretien des landes communales

GIROBROYAGE & ECOBUAGE

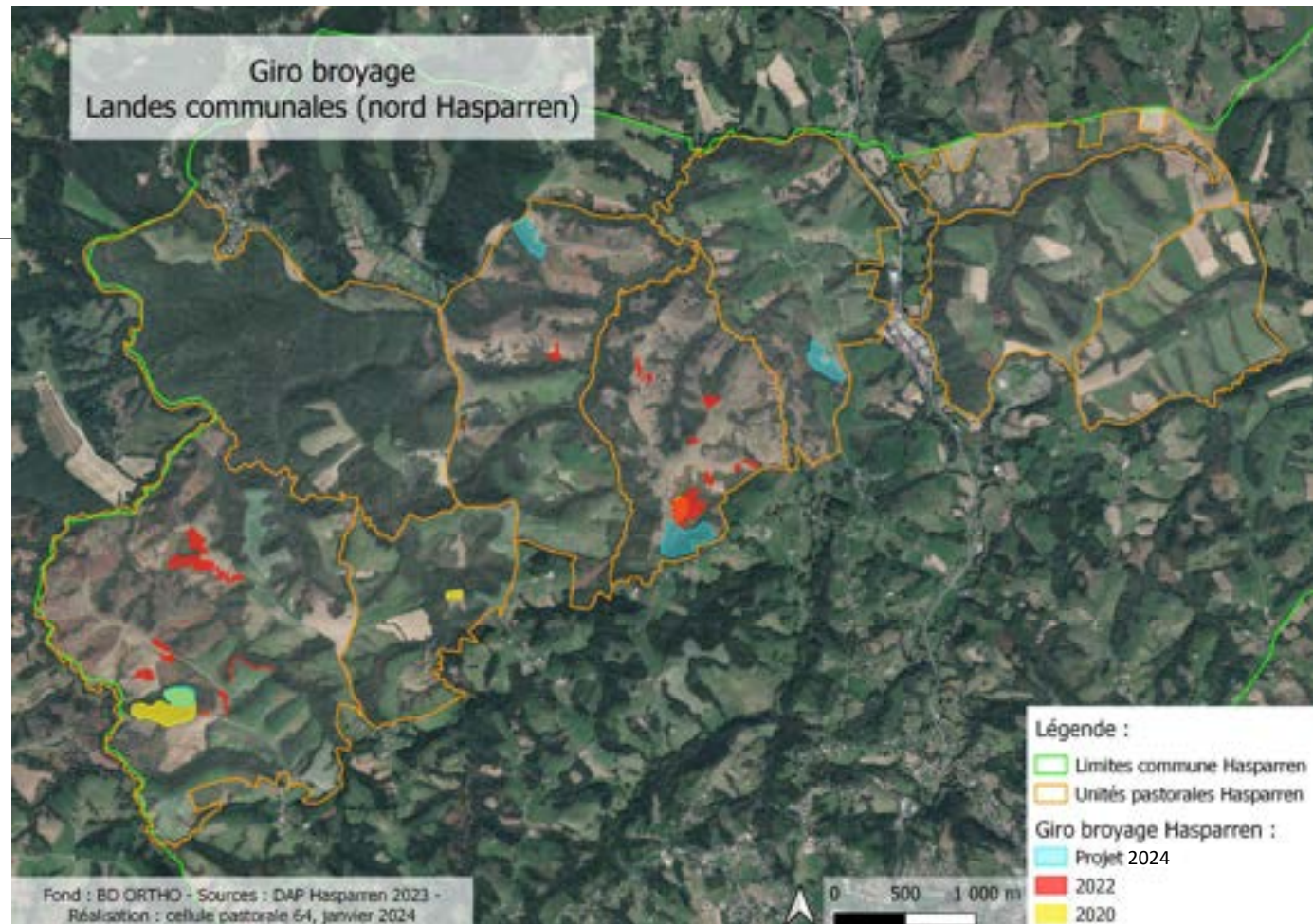
Giro broyage

A l'initiative de la commune

Année	Surface (ha)
2020	~ 9,3
2022	~ 11,8
Projet 2024	~ 13,2

15 800 € HT entre 2019 et 2022

- **2 types de chantiers :**
 - Petites surfaces pour entretenir
 - Grandes surfaces : objectif augmenter surface fougère fauchée
- **Pas de giro-broyage à l'Ursuya :**
trop pentu et présence de cailloux

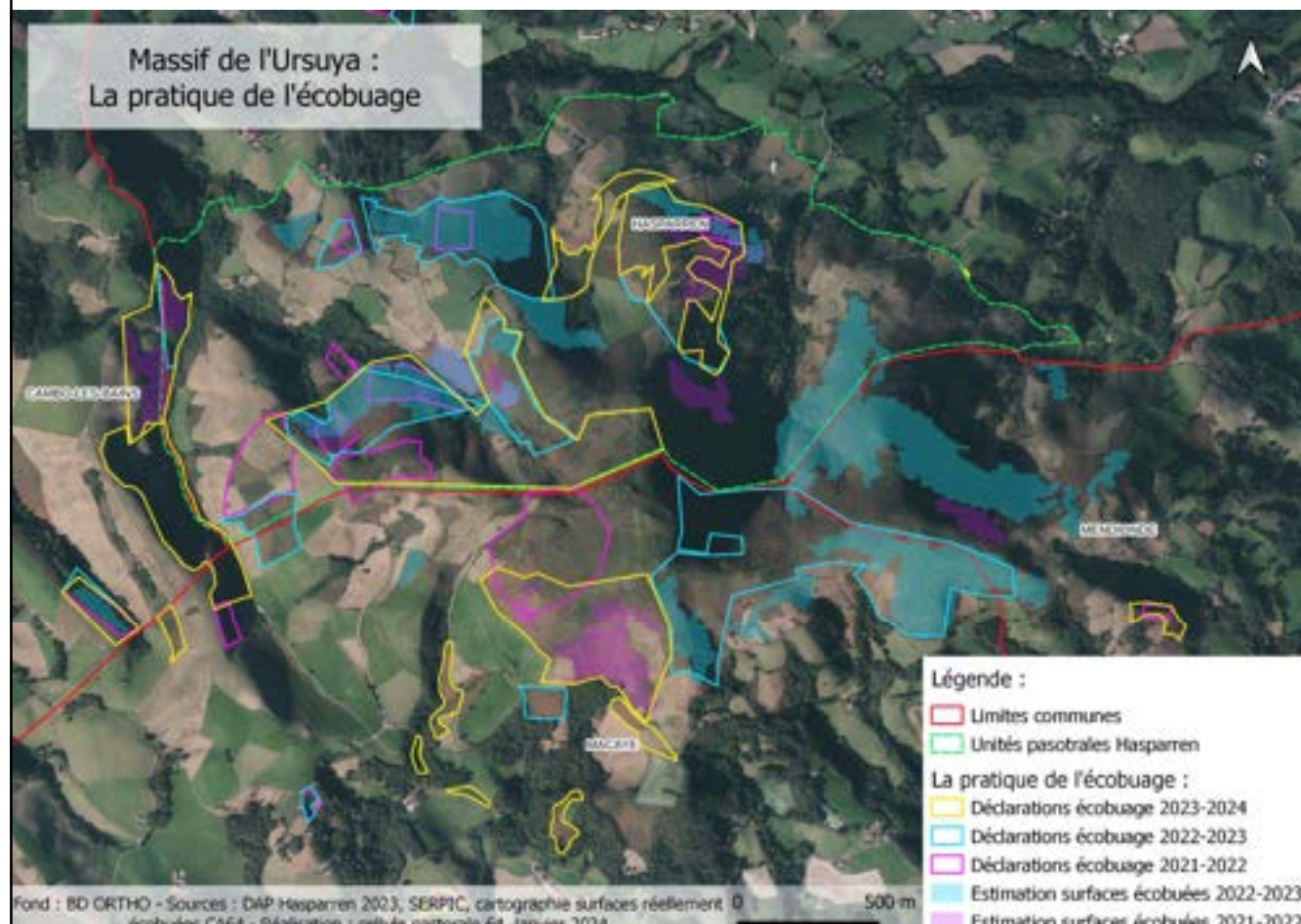


L'organisation des écobuages

- Écobuages organisés au sein de la Commission Locale d'Écobuage d'Hasparren créée en 2021.
- Le **rôle** de la Commission Locale d'Écobuage :
Veiller à la bonne pratique des opérations d'écobuage, que tous les écobuages soient organisés afin qu'ils puissent se dérouler dans les conditions optimales.
- **Une composition adaptée au contexte local** : élus, éleveurs, technicien ONF. Une organisation par secteur.
- 32 demandes d'autorisation pour la saison 2022-2023



Etat des lieux de la pratique de l'écobuage – massif de l'Ursuya



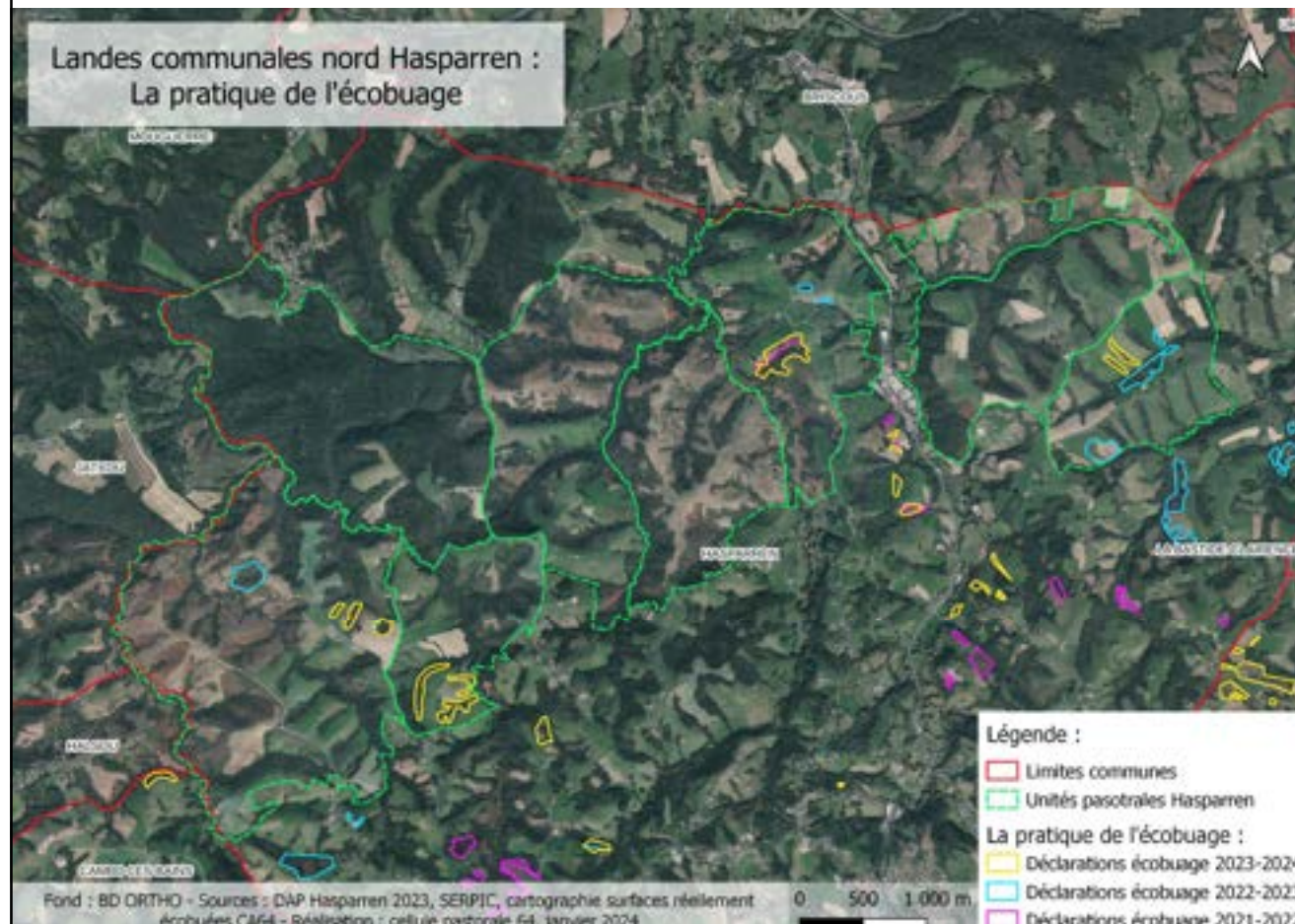
Saison	Surface estimée sur le massif
2022-2023	~ 70 ha
2021-2022	~ 24 ha

Grandes surfaces
Cycle de 3 à 4 ans sur les landes

Réticence des éleveurs de Pottok

Des équipes organisées qui mobilisent des éleveurs d'autres communes du massif : Macaye, Louhossoa, Mendiou

Etat des lieux de la pratique de l'écobuage – landes communales nord Hasparren



Petites surfaces localisées mais présence de formations boisées

Des oppositions à la pratique de l'écobuage : éleveurs, chasseurs

Complexité pour pratiquer l'écobuage par rapport aux autres usagers (marcheurs, chasseurs)

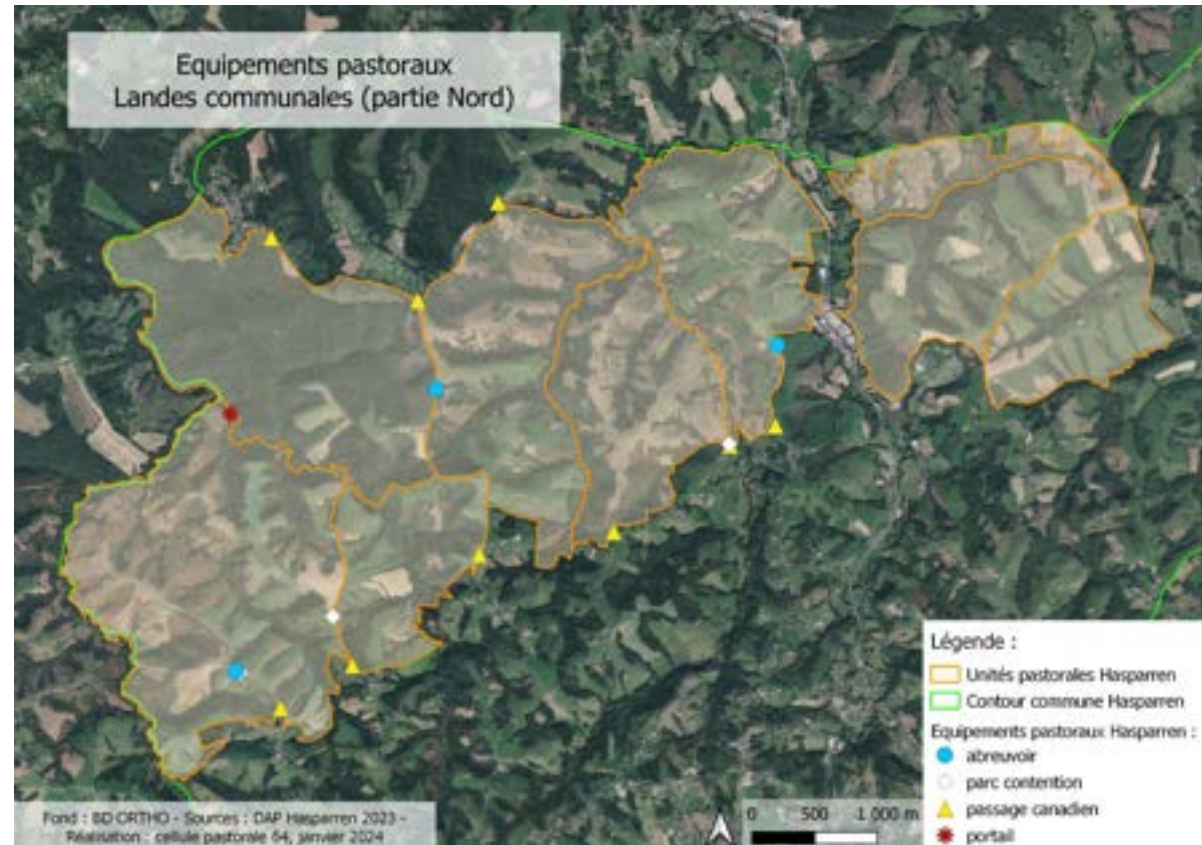
3 - Les attentes des éleveurs

EQUIPEMENTS/ AMÉNAGEMENTS

Etat des lieux des équipements – Massif de l’Ursuya



Etat des lieux des équipements – Landes du nord d'Hasparren

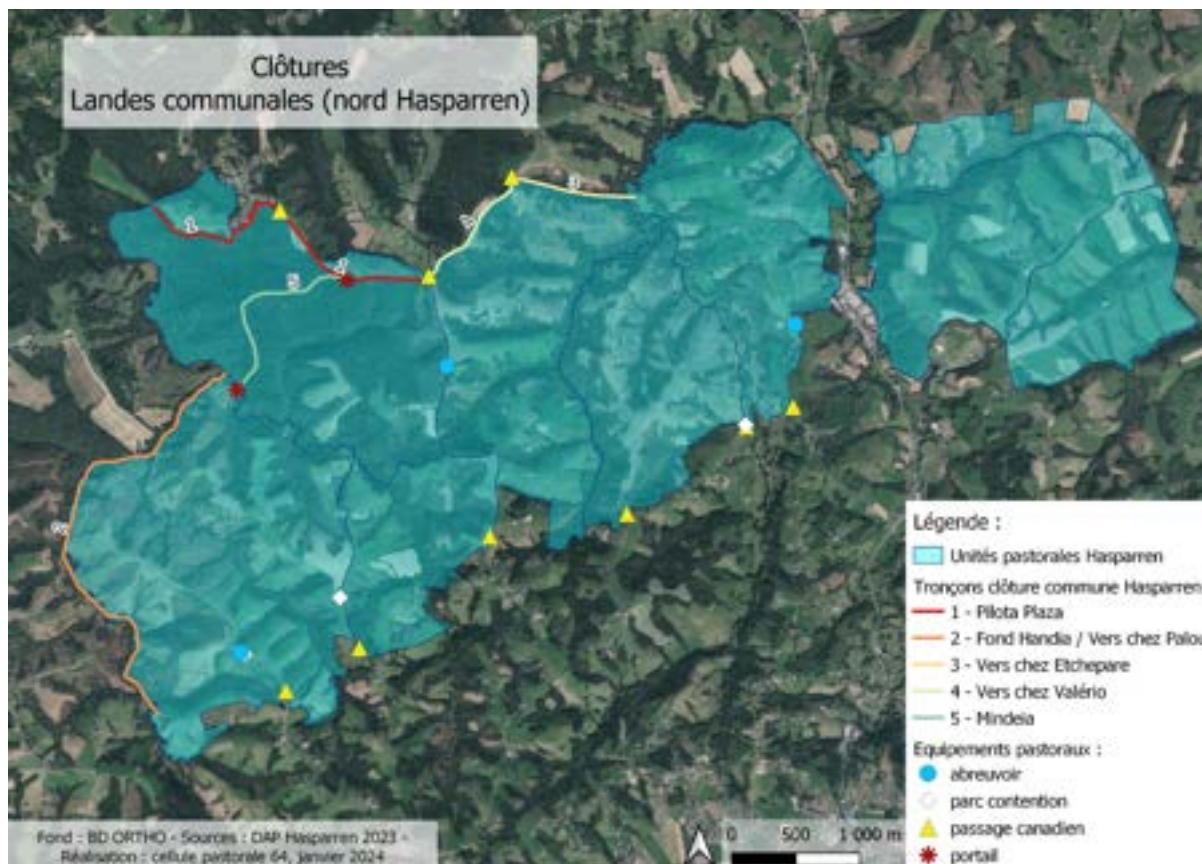


Synthèse des attentes des éleveurs

Localisation	Attentes
Landes communales du Nord d'Hasparren	• Clôtures en limite des autres communes • Entretien des pistes pour pérenniser la fauche de la fougère
Massif de l'Ursuya	• Quelques réparations sur des passages canadiens • Broyage sur le haut du massif • Abreuvoirs • Gestion concertée avec les autres communes



Zoom sur les clôtures



40 000 € de clôture prévus au budget 2024

4 – Les autres usages

SUR LES LANDES COMMUNALES D'HASPARREN ET LE MASSIF DE
L'URSUYA

1. RAPPEL DE LA COMMANDE



Crédit photo : Cellule pastorale 2023

- Nécessité de préserver un équilibre entre activités pastorales et de loisirs tout en prenant en compte la préservation environnementale des zones pastorales :
 - Identifier dans quelle mesure le développement du multiusage a une incidence sur le pastoralisme de la commune ?
 - Mettre en avant les actions à développer pour préserver un équilibre (sensibilisation, balisage, aménagement....).
 - Aboutir à la rédaction d'une charte de cohabitation sur les landes communales.

Préambule

Le territoire pastoral: un écrin attractif pour la pratique d'activités diverses, de façon permanente, par une population locale, majoritairement citadine, familiale, en raison de son accessibilité, et ce, sur les landes communales et le massif de l'Ursuya.



Crédit photo : Cellule pastorale 2023



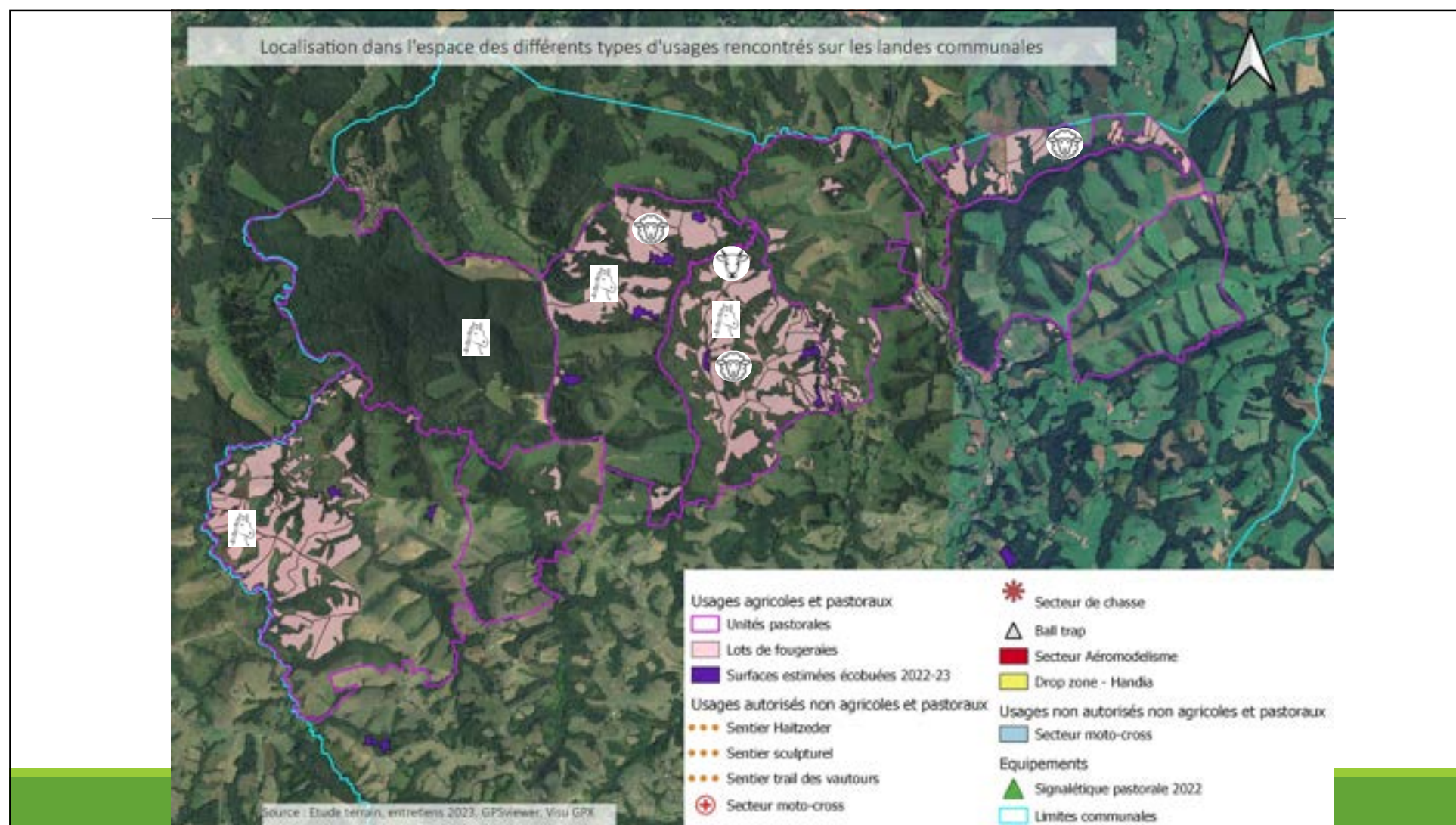
Crédit photo : Betrail 2023

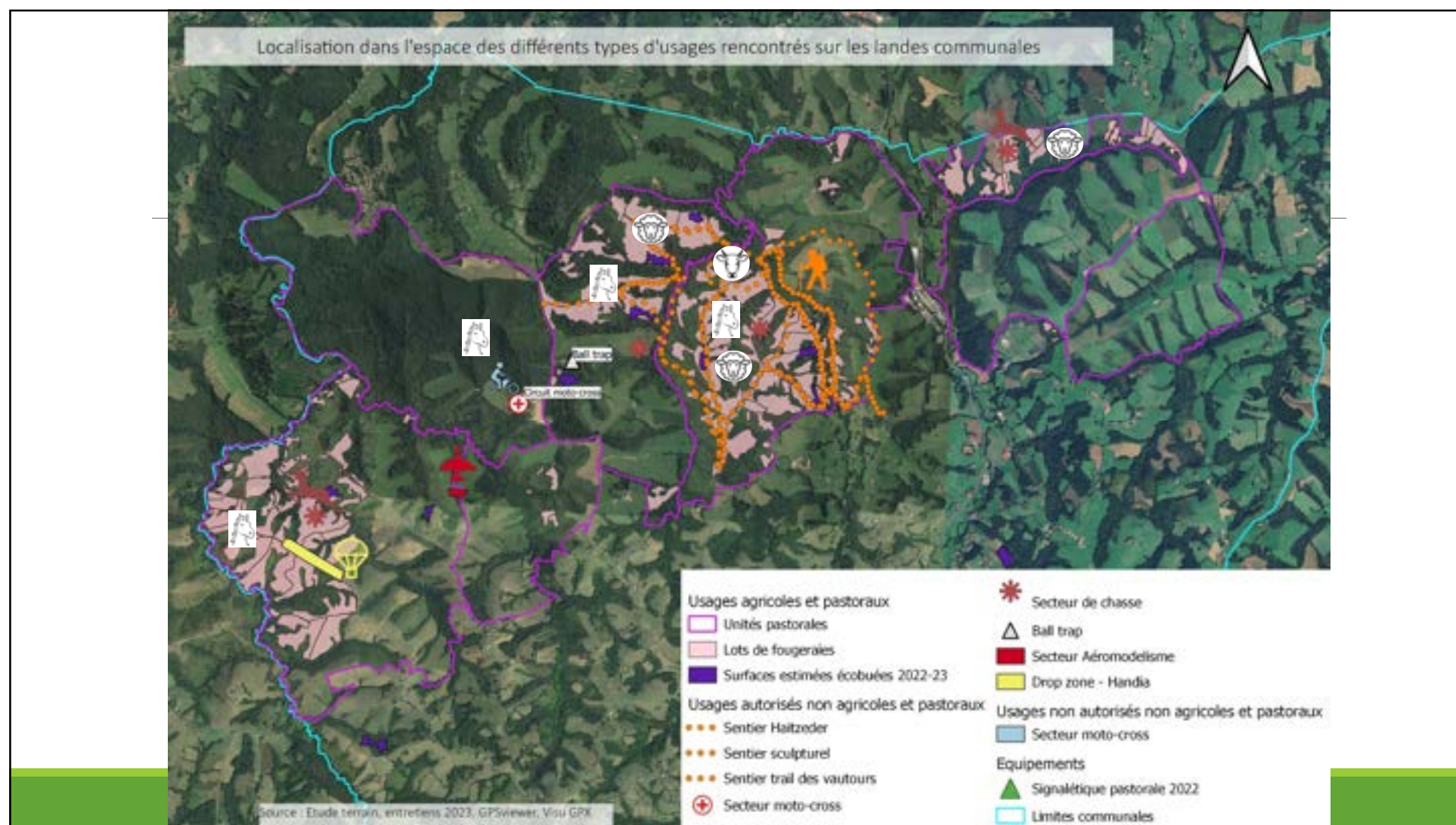
3. Présentation dans le temps et dans l'espace des différents types d'usages rencontrés sur les landes communales et le massif de l'Ursuya

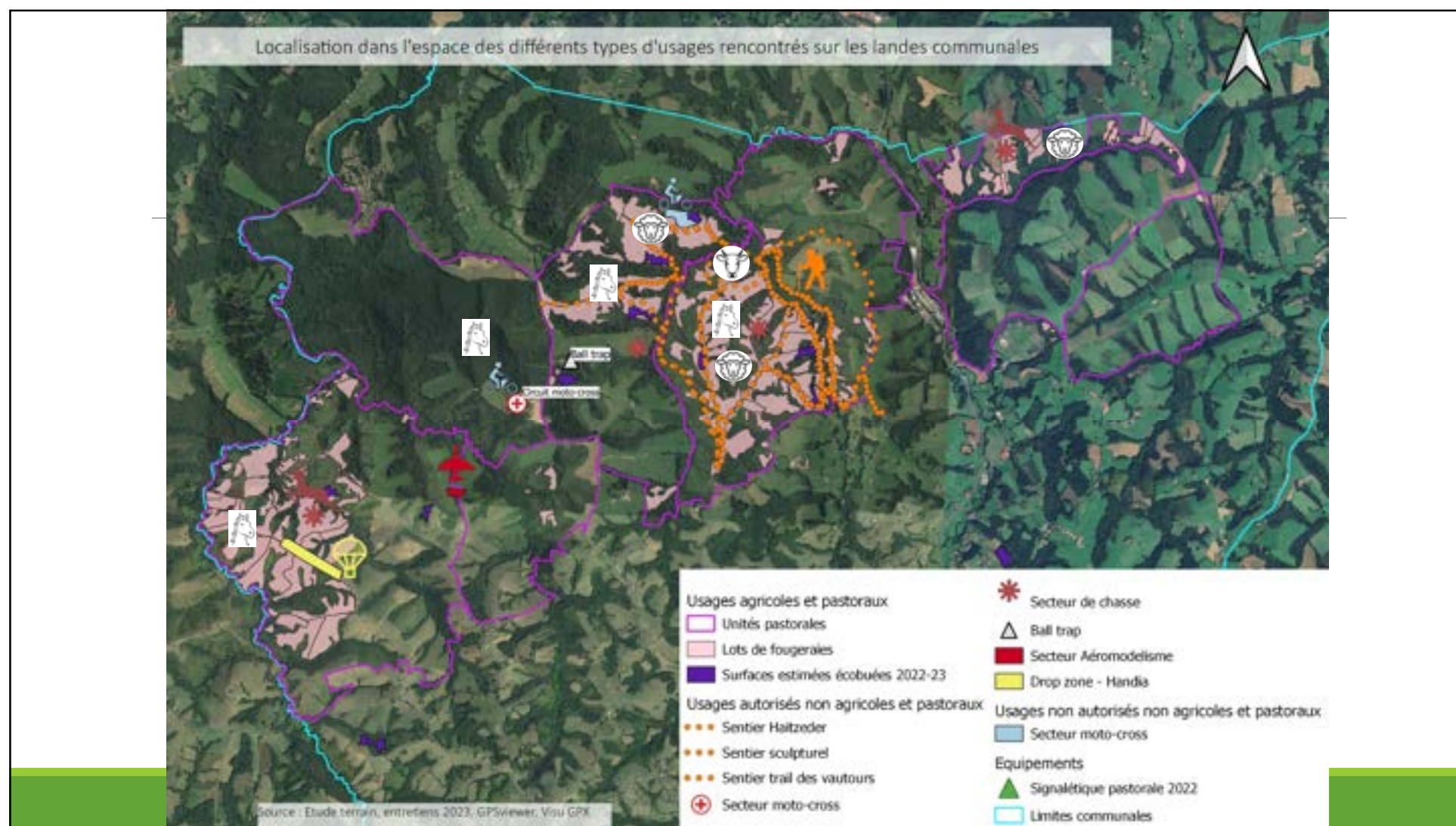
3.1 Localisation dans le temps des différents types d'usages rencontrés sur les landes communales et le massif de l'Ursuya Hasparren

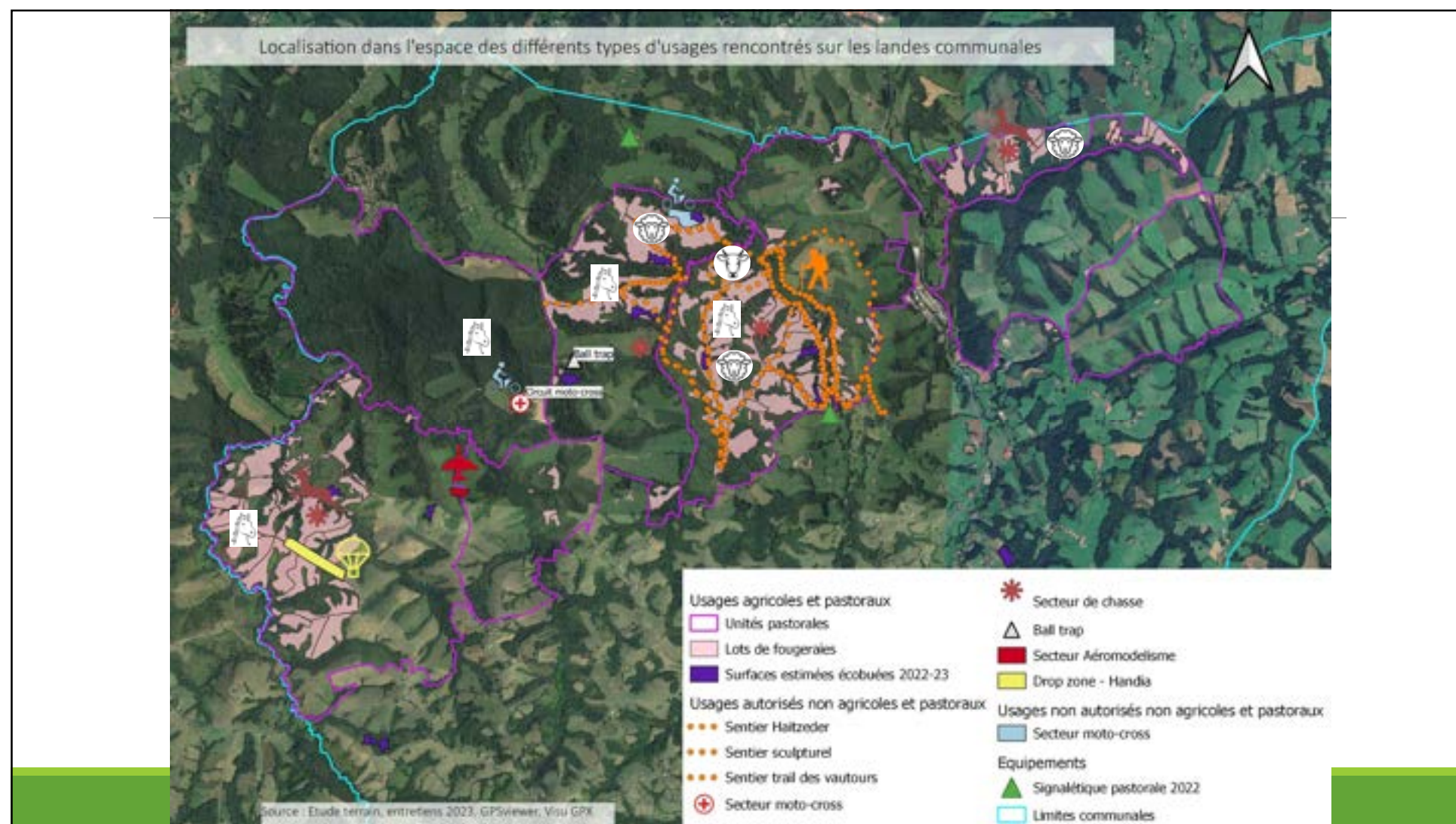
	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Jui	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec
Activités et usages pastoraux					Parcours ovins, bovins							
					Parcours pottoks							
						Fensaison						
		Ecobuage							Fauche de la fougère			
Activités cynégétiques	Palombes								Palombes			
	Petit gibier - prolongation à partir de Mars pour les nuisibles								Petit gibier			
			Ball-trap									
	Gros gibier								Gros gibier : pic Nov-Déc			
Activités de loisirs : • Randonnée • Trail • VTT • Moto-cross encadré • Trotinette • Ballade à cheval • Aéromodélisme • Parachutisme - Régiment d'infanterie de la Marine • Mini van / camping-car												
	Particulièrement les week-ends et les jours de beau temps. Fort en période estivale											
	Interdiction les mois d'Octobre et Novembre											
					Principalement mi-mai à mi-octobre							

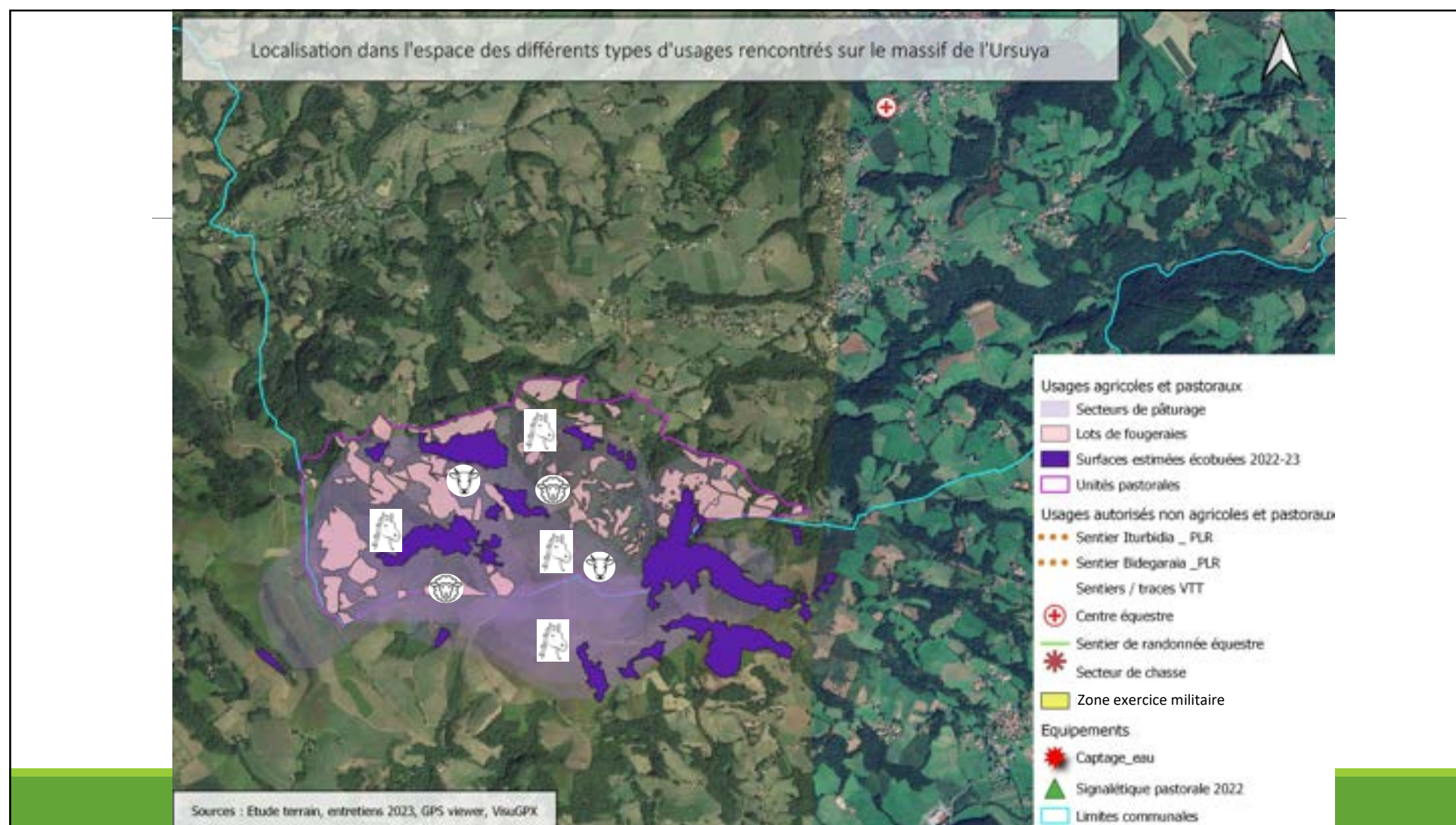
3.2 Présentation dans l'espace des différents types d'usages rencontrés sur les landes communales et le massif de l'Ursuya

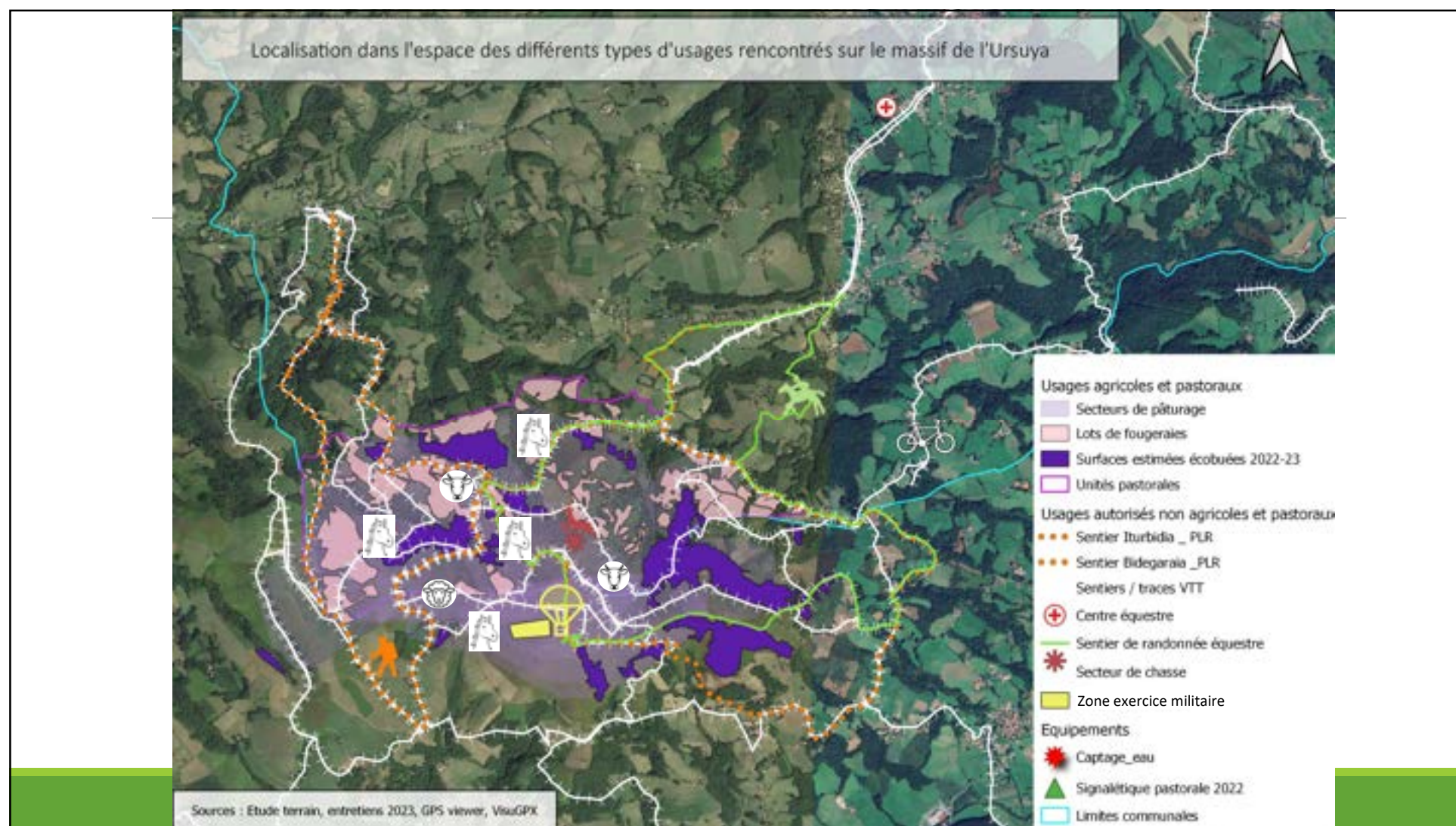


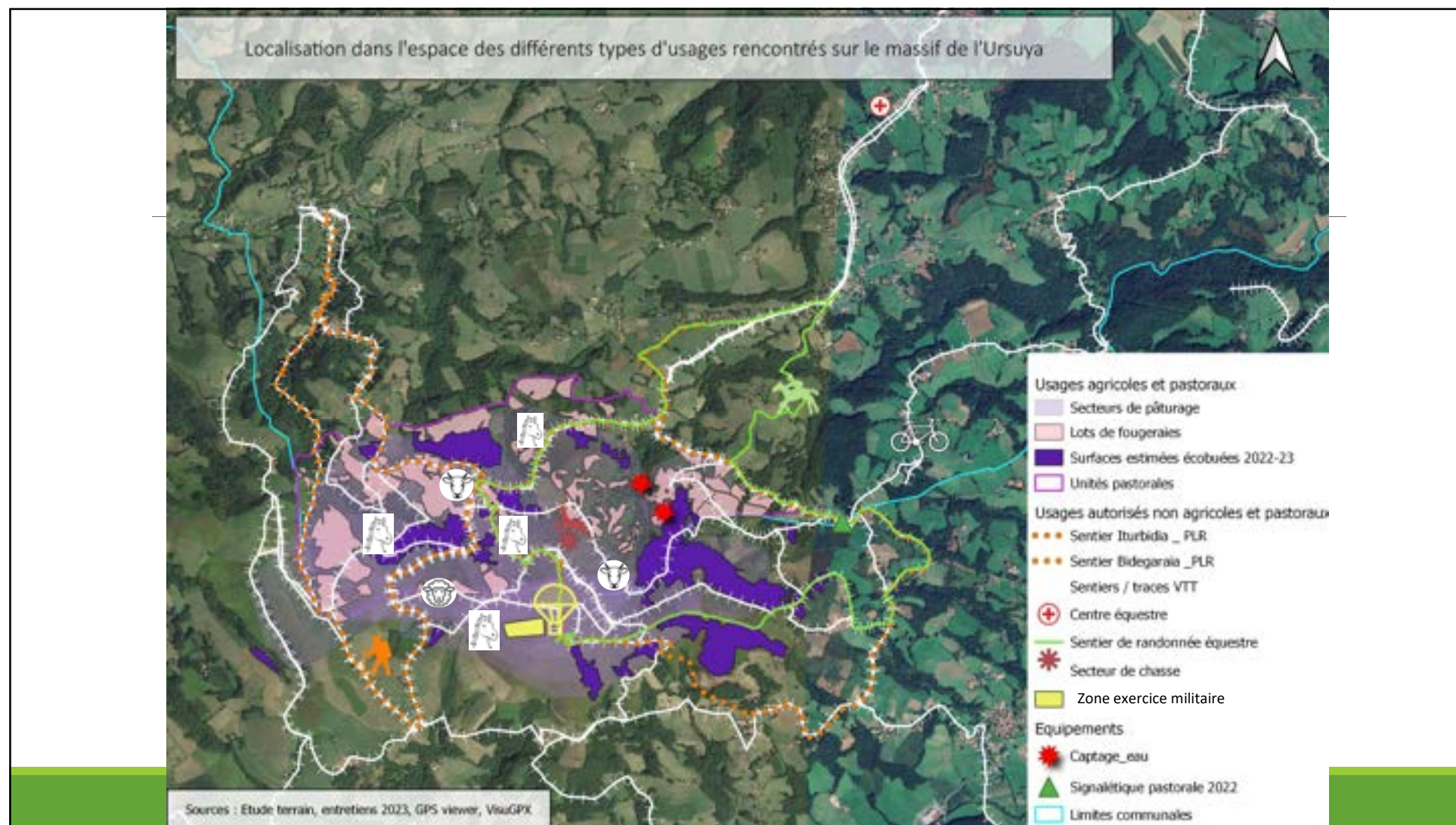


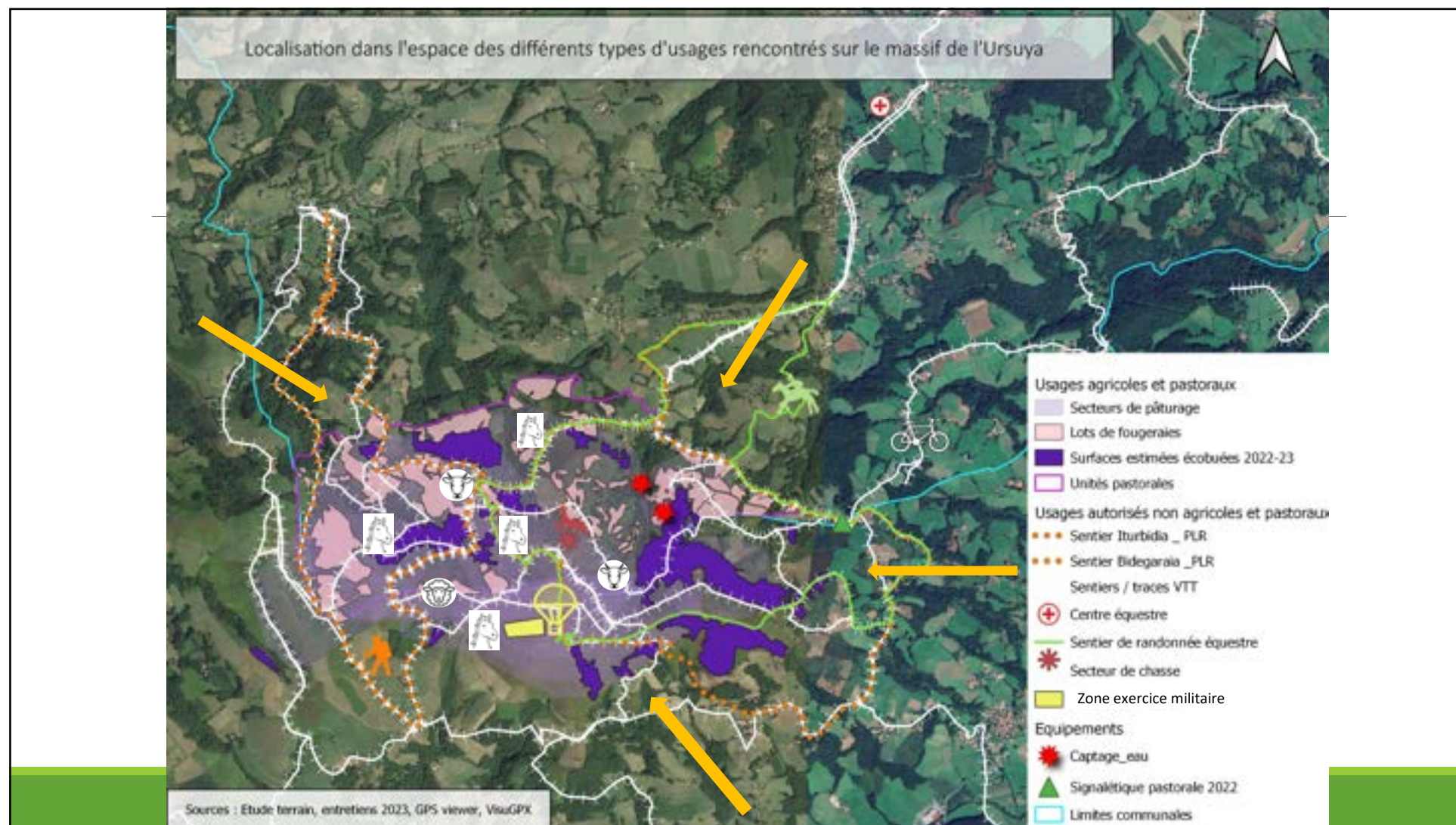












4. Caractérisation des incidences des autres activités sur les activités agricoles et pastorales de la commune d'Hasparren

4.1 En termes de relation entre les différents usagers

Sur les landes communales du nord :

- Des usages motorisés non autorisés (camping car, motocross sauvage) ont des impacts sur la qualité des fougères (destruction).
- Les chiens non tenus en laisse ou les chiens errants entraînent des conflits (éleveurs, habitants).
- Les pottocks qui divaguent (Pilota Plaza, quartier Enseigne) génèrent des tensions entre éleveurs, habitants du quartier, pouvant parfois dégénérer (agressivité).
- Des parachutistes sautent au dessus des landes entraînant l'interdiction pour les éleveurs d'accéder à leur espace de travail (fougère).

4. Caractérisation des incidences des autres activités sur les activités agricoles et pastorales de la commune d'Hasparren

4.1 En termes de relation entre les différents usagers

Sur le massif de l'Ursuya :

Le massif de l'Ursuya est avant tout une zone pastorale reconnue.

Où l'on observe également des flux de personnes difficiles à contenir, se croisant de façon non organisée, facteur de risques d'incivilités.

Le massif est vécu comme un espace de liberté accessible et gratuit toute l'année (sans prise en compte du caractère agricole et pastoral) où chacun introduit sa pratique en fonction de ses affinités et sans référence à un cadre de gestion général.

→ Les relations usagers pastoraux et non-pastoraux sont en conséquence parfois difficiles.



Crédit photo : GPS viewer 2023

4. Caractérisation des incidences des autres activités sur les activités agricoles et pastorales de la commune d'Hasparren

4.1 En termes de relation entre les différents usagers

Comment la commune agit :

Landes communales

- Prise d'un arrêté municipal concernant l'interdiction d'engins à moteur sur les landes communales (2008).
- Protocole d'accord entre le 1^{er} Régiment parachutiste d'Infanterie de Marine et la commune d'Hasparren (2020, en cours de révision).
- Certaines activités ont fait l'objet de baux d'occupation précaire (motocross, aéromodélisme, ball-trap).

Landes communales et Ursuya

- Garde champêtre (police municipale) assermenté : prévention et amendes (véhicules bloquant l'accès, motocross,...).
- Signalétique pastorale (départementale) en 2022.

Ursuya

- Mise en place d'équipements :
 - Des piquets de balisage sur les sentiers de randonnée répertoriés.
 - Des ponts canadiens équipés de portillons automatiques.
 - Aménagement de zone de stationnement (empierrement et marquage au sol).
- Réflexion collective engagée entre les différentes communes concernées pour la gestion du massif.



Crédit photo : Cellule pastorale 2023

4. Caractérisation des incidences des autres activités sur les activités agricoles et pastorales de la commune d'Hasparren

4.2 En termes de conséquences sur l'activité pastorale

Conséquences

En 1 pas de temps très rapide et avec des conséquences difficilement réversibles

Flux de personnes, pratiquants de loisirs sportifs et de pleine nature

Chiens non tenus en laisse ou divagation de chiens errants

- Les promeneurs ne tiennent pas leur chiens en laisse
- Les chiens courent derrière les traileurs
- Les chiens courent derrière les VTT
- Les chiens pénètrent sur les exploitations et dans les propriétés privées

INCIDENCES

Sur le bétail : modification des parcours (effrayé et de ce fait dangereux, perturbation et stress).

Sur les éleveurs

- Remise en cause des pratiques pastorales (écobuage,...)
- Détérioration des fougères
- Découragement, énervement, sentiment d'insécurité pour les éleveurs
- Remise en cause du sens de leurs pratiques
- Manque de reconnaissance de leur activité

- Abandon progressif de l'utilisation pastorale et agricole du territoire (*perte caractère patrimonial*).
- Fermeture rapide des espaces (enfrichement).
- Risque incendie, sécurité des personnes engagée.
- Diminution de la qualité paysagère – environnementale.
- Perte de l'attractivité du territoire.
- Coût financier engagé pour la commune.

5. Prolongement des actions engagées et nouvelles propositions en lien avec le contexte local et général

Nécessité de porter à connaissance plus largement le socle agricole et pastoral garant de l'attractivité et de l'entretien du territoire. « *Affirmer la vocation pastorale du territoire* ».

Rassembler l'ensemble des règles orales et écrites qui s'appliquent sur les zones pastorales dans un cadre général (charte de cohabitation entre éleveurs et utilisateurs non pastoraux).

Sensibiliser tous les acteurs (pastoraux et non-pastoraux) à l'ensemble de ces règles.

Nécessité de lieux de discussion, de bilans saisonniers avec l'OT et les différents acteurs par quartiers (Landes du Nord, Ursuya) et intermassifs avec les commune voisines pour prévenir et partager les questions à traiter.

Avoir une réponse spécifique sur l'Ursuya en lien avec son statut (outil **Association Foncière Pastorale**) : qui permet la prise en compte de l'aspect pastoral et du volet multi-usage).

Conclusion

Les landes communales constituent **une richesse** pour la commune d'Hasparren au niveau :

- ✓ Patrimonial,
- ✓ De ses paysages remarquables, de son environnement naturel,
- ✓ Au niveau du cadre de vie qu'elles offrent

Elles sont le support de nombreuses activités sportives, de loisirs mais aussi d'activités professionnelles.

Les éleveurs d'Hasparren, soutenus par la commune, en tirent un bénéfice pour l'économie de leur élevage. Ils contribuent de manière efficace à l'entretien de ce territoire.

Il faut veiller au maintien de ces pratiques agro-pastorales, ce qui passe par une gestion pastorale affirmée et le partage de cet espace avec les autres utilisateurs de façon à ne pas multiplier les contraintes sur les exploitations.

Axes de travail identifiés

- ✓ Poursuivre le travail de mise en relation entre les éleveurs et la commune : remplacement du garde champêtre (police municipale), mise en place de réunions d'échange sur le terrain et/ou en mairie (bilan saisonnier, travaux collectifs, ...),
- ✓ Poursuivre le programme de travaux pastoraux en collaboration avec les éleveurs : girobroyage, clôtures, entretien des équipements existants (pistes, parc de contention, ...),
- ✓ Poursuivre la mise en relation entre les communes du massif de l'Ursuya pour établir une gestion pastorale concertée à l'échelle du massif. Travailler à la création d'une Association Foncière Pastorale sur Hasparren (Ursuya),
- ✓ Sur la base du DAP, mettre en place une charte des bonnes pratiques et développer la mise en relation avec l'ensemble des acteurs (habitants, OT, prestataires, ...),
- ✓ Porter à connaissance et valoriser l'activité pastorale et ses aménités positives auprès de l'ensemble des acteurs locaux.